

INDICATEUR DE P RESSION :

8. OCCUPATION ANTHROPIQUE DE L'ESPACE

Les pressions sur les milieux aquatiques dépendent prioritairement de la densité de population et des activités anthropiques sur le territoire :

- d'un point de vue quantitatif, une très forte densité peut engendrer une pression excessive sur la ressource ;
- d'un point de vue qualitatif, la nature des activités impliquées conditionne la nature des atteintes sur le milieu (indicateur n°9).

Il est donc important de mettre en évidence la double dimension concentration / dispersion des hommes et des activités sur le territoire du bassin. D'un point de vue économique, cette répartition n'est pas neutre : notamment les solutions de traitement des pollutions concentrées diffèrent de celles des pollutions dispersées et diffuses.

Descripteur :
8.1 Carte de densité de la population

✓ Commentaire général descripteur :

Les recensements de l'INSEE permettent de connaître la population totale sur le bassin de la Vienne par commune et ainsi, d'identifier les zones de pression humaine du bassin de la Vienne ou les zones les moins peuplées.

- ✓ **Préconisations suivies :** 13, 15, 16, 28, 29, 31, 32, 33.
- ✓ **Base de données ou structure en charge :** INSEE.
- ✓ **Fréquence d'actualisation :** Tous les 5 ans.
- ✓ **Référence initiale :** Carte " Forces et faiblesses " p.42.

✓ Caractéristiques du bassin :

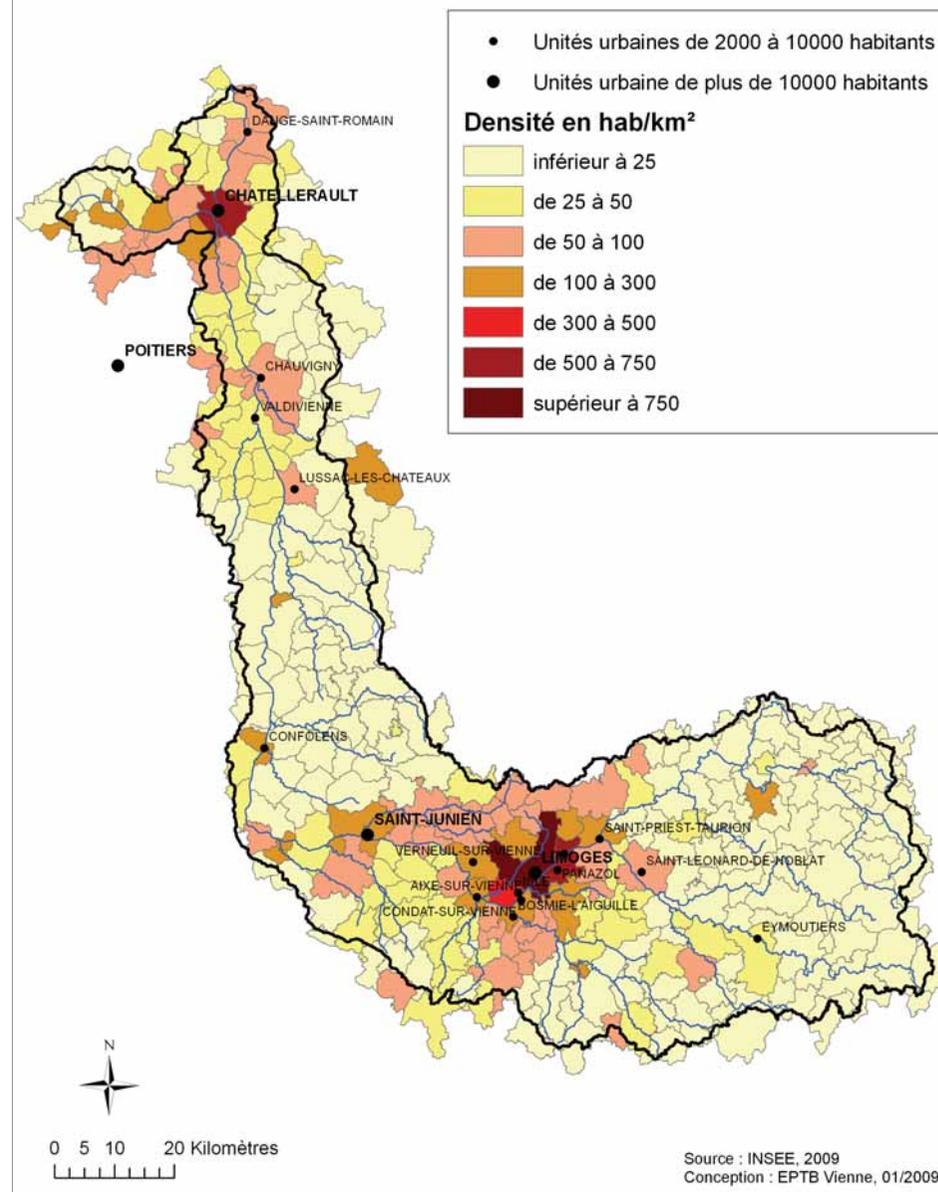
En 2006, le bassin de la Vienne compte **483 508 habitants répartis dans 310 communes**, soit une augmentation de plus de 3% depuis 1999.

La population est fortement concentrée autour des pôles de Limoges et Châtellerault et les communes sont globalement de taille très modeste :

- **71 %** des communes (220 sur 310) comptent moins de 1 000 habitants (74% en 1999),
- **17 %** (54 communes) ont de 1 000 à 2 000 habitants (16% en 1999),
- **9 %** (28 communes) ont de 2 000 à 7 000 habitants (8% en 1999),
- **1,3 %** (4 communes) ont de 7 000 à 10 000 habitants (1,5 % en 1999),
- seules **4 communes comptent plus de 10 000 habitants** (3 en 1999) : Limoges (87) (≈139 000 habitants - 28 % de la population totale), Châtellerault (86) (≈35 500 habitants - 7% de la population totale), Saint-Junien (87) et Panazol (87).

La densité moyenne de la population est de **52,3 hab/km²** (48,9 en 1999). Toutefois, 236 communes du bassin présentent une densité inférieure à cette moyenne (241 en 1999), parmi elles 44 communes ont moins de 10 habitants par km² (49 en 1999).

8.1 Carte de densité de la population
(Recensement 2006)



Descripteur :

8.2 Carte de l'aire urbanisée, industrialisée et agricole

✓ Commentaire général descripteur :

Cette carte est réalisée à partir de CORINE Land Cover. Il s'agit d'une **base de données géographiques** issue d'un programme européen et réalisée **par interprétation d'images satellitaires**. Ce référentiel permet ainsi la description de **l'occupation du sol** à moyenne échelle à travers une nomenclature standard hiérarchisée.

5 grands types d'occupation du sol sont ainsi différenciés :

- territoires artificialisés,
- territoires agricoles,
- forêts et milieux semi-naturels,
- zones humides,
- surfaces en eau.

✓ **Préconisations suivies :** 7, 10, 25.

✓ **Base de données ou structure en charge :** Corine Land Cover.

✓ **Fréquence d'actualisation :** Pas d'actualisation disponible.

✓ **Référence initiale :** Carte " Forces et faiblesses " p.34.

✓ Caractéristiques du bassin :

Extrait de Forces et Faiblesses du bassin de la Vienne :

L'occupation du sol traduit bien l'influence de la géologie, des reliefs et du climat :

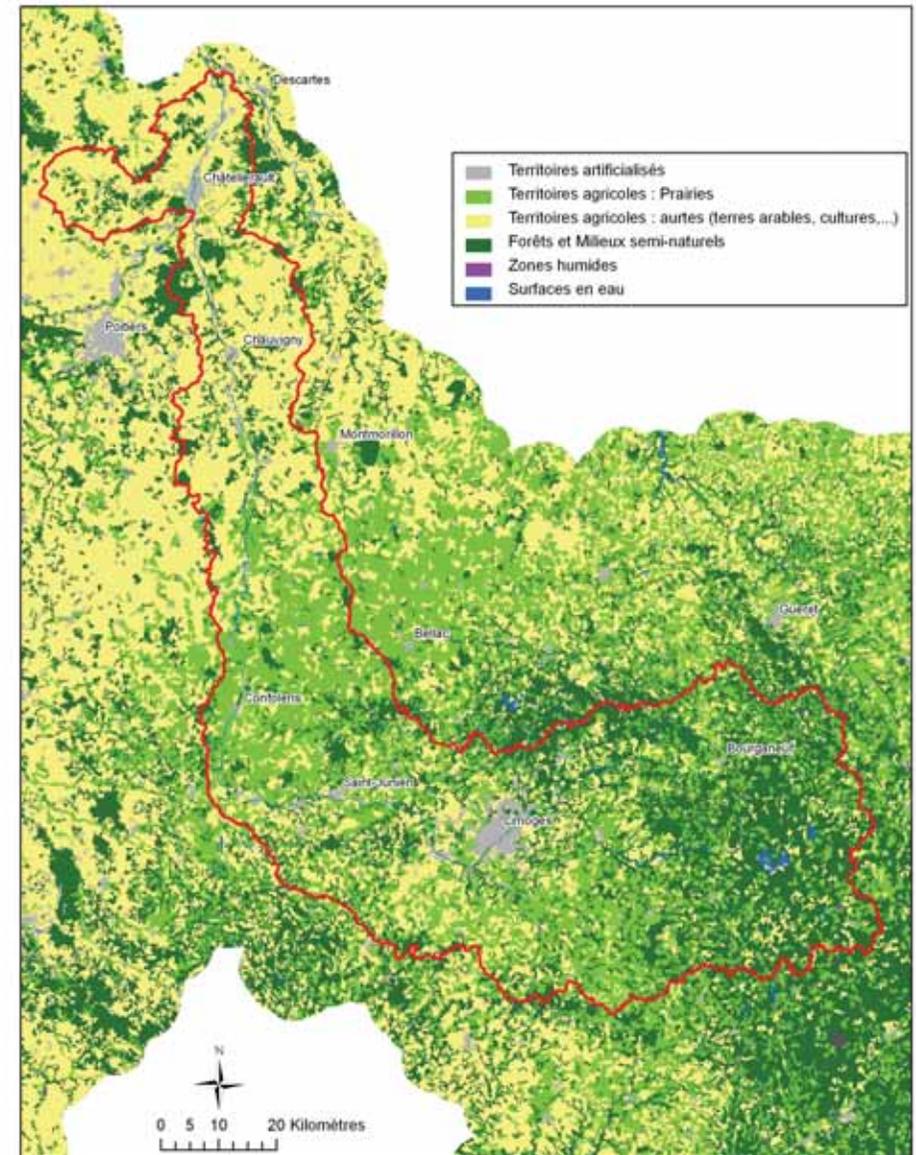
- le **bassin amont** est marqué par le développement **des forêts** et la présence de **milieux semi-naturels**. La part importante des **forêts de conifères** rappelle la présence humaine alors que l'extension **urbaine** et **industrielle** est absente ;

- le **bassin médian** est caractérisé par la présence de pressions urbaine et industrielle plus importantes notamment autour de l'agglomération de Limoges.

Les forêts, majoritaires à l'amont, laissent la place **aux terres arables, aux prairies et aux cultures** (territoires agricoles majoritaires).

- le bassin aval voit réapparaître les **forêts entrecoupées d'une majorité de parcelles cultivées**. Les **zones urbaines** sont peu développées et concentrées au niveau de la vallée et de l'agglomération de Châtelleraut.

8.2 Occupation du sol du bassin de la Vienne



Descripteur :
8.3 Prospective d'évolution de la population

✓ **Commentaire général descripteur :**

Les recensements de l'INSEE permettent de connaître la population totale sur le bassin de la Vienne par commune et ainsi, d'identifier les zones de pression humaine du bassin de la Vienne ou les zones les moins peuplées.

Les tableaux et graphiques suivant présentent l'évolution de la population du périmètre du SAGE Vienne (en 1982, 1990 et 1999).

- ✓ **Préconisations suivies :** thème A.
- ✓ **Base de données ou structure en charge :** INSEE.
- ✓ **Fréquence d'actualisation :** Tous les 5 ans.
- ✓ **Référence initiale :** Non.

✓ **Caractéristiques du bassin :**

Entre 1999 et 2006, la population totale du territoire du SAGE Vienne présente un solde positif de **16 573 habitants** (soit une augmentation d'environ 3,4 %).

La **situation est contrastée** entre les parties du bassin situées dans les départements de la Haute-Vienne, la Vienne et l'Indre et Loire où les effectifs sont en augmentation, et les parties situées en Charente, Creuse et Corrèze où la population est en baisse.

Les populations des communautés d'agglomération de Limoges et Châtelleraut ont augmenté respectivement de 3,29 % et 3,05 %.

Extrait de Forces et Faiblesses du bassin de la Vienne :

... En termes de projection de population, si les tendances passées perdurent : maintien de la fécondité, baisse de la mortalité et prolongations des tendances migratoires moyennes, les départements du bassin verront **leur population se maintenir mais vieillir**. Ainsi, les départements de la Vienne et de la Haute-Vienne, comptant la population la plus nombreuse du bassin, dénombrent respectivement 478 000 et 362 000 habitants. La population de plus de 60 ans en Poitou-Charentes et Limousin sera plus nombreuse atteignant des taux de 36,7 % et 38,7 % de la population totale contre 25,9 et 29,4 % aujourd'hui. Les principaux pôles de population que constituent **Limoges, Châtelleraut et leur périphérie constituent les principales zones de pression démographique du bassin**. Il est estimé que les phénomènes de concentration observés depuis 20 ans vont se poursuivre dans les 20 ans qui viennent, ce qui entraîne des **conséquences quant à la gestion de l'eau**. ...

Évolution de la population du SAGE par département entre 1982 et 2006 (INSEE 2009) :

Département	Nom département	Population du SAGE en 1982	Population du SAGE en 1990	Population du SAGE en 1999	Population du SAGE en 2006	Variation entre 1999 et 2006 (nombre d'habitants)
16	Charente	18 161	17 796	17 259	17 150	-109
19	Corrèze	3 930	3 581	3 158	3 147	-11
23	Creuse	18 826	17 020	16 110	15 735	-375
37	Indre-et-Loire	1 002	991	978	1 069	91
86	Vienne	127 281	127 901	131 096	135 182	4 086
87	Haute-Vienne	294 201	294 673	298 334	311 225	12 891
TOTAL		463 401	461 962	466 935	483 508	+ 16 573

Évolution de la population des Communautés d'Agglomération du bassin entre 1982 et 2006 (INSEE 2009) :

Nom	Population du SAGE en 1982	Population du SAGE en 1990	Population du SAGE en 1999	Population du SAGE en 2006	Augmentation entre 1999 et 2006 (nombre d'habitants)
CA Limoges	179 880	179 158	184 241	190 501	6 260
CA Châtelleraut	51 724	52 251	53 005	54 671	1 666

INDICATEUR DE P RESSION :

9. ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES LIÉES À LA RESSOURCE

Le territoire du bassin connaît une répartition très contrastée des activités économiques (industrielle, agricole, touristique). Une cartographie permettra donc de repérer le degré de spécialisation des différentes parties du bassin. Il sera possible ainsi d'apprécier le type de pressions que ces activités peuvent faire peser sur la ressource.

Les pressions seront mesurées par la suite à l'aide des indicateurs 10 et 11 : les prélèvements et les rejets.

Descripteur :

9.1 Carte des activités industrielles

✓ **Commentaire général descripteur :**

Le système informatisé du répertoire national des entreprises et des établissements (répertoire SIRENE) dont la gestion a été confiée à l'Insee enregistre l'état civil de toutes les entreprises et leurs établissements, quelle que soit leur forme juridique et quel que soit leur secteur d'activité, situés en métropole, dans les DOM (Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion) et à Saint-Pierre et Miquelon. Les entreprises étrangères qui ont une représentation ou une activité en France y sont également répertoriées.

Pour en savoir plus : <http://www.sirene.tm.fr/>

- ✓ **Préconisations suivies :** 5, 10, 27, 49, 58.
- ✓ **Base de données ou structure en charge :** INSEE, SIRENE.
- ✓ **Fréquence d'actualisation :** Tous les 2 ans.
- ✓ **Référence initiale :** Carte " Forces et Faiblesses " p.48.

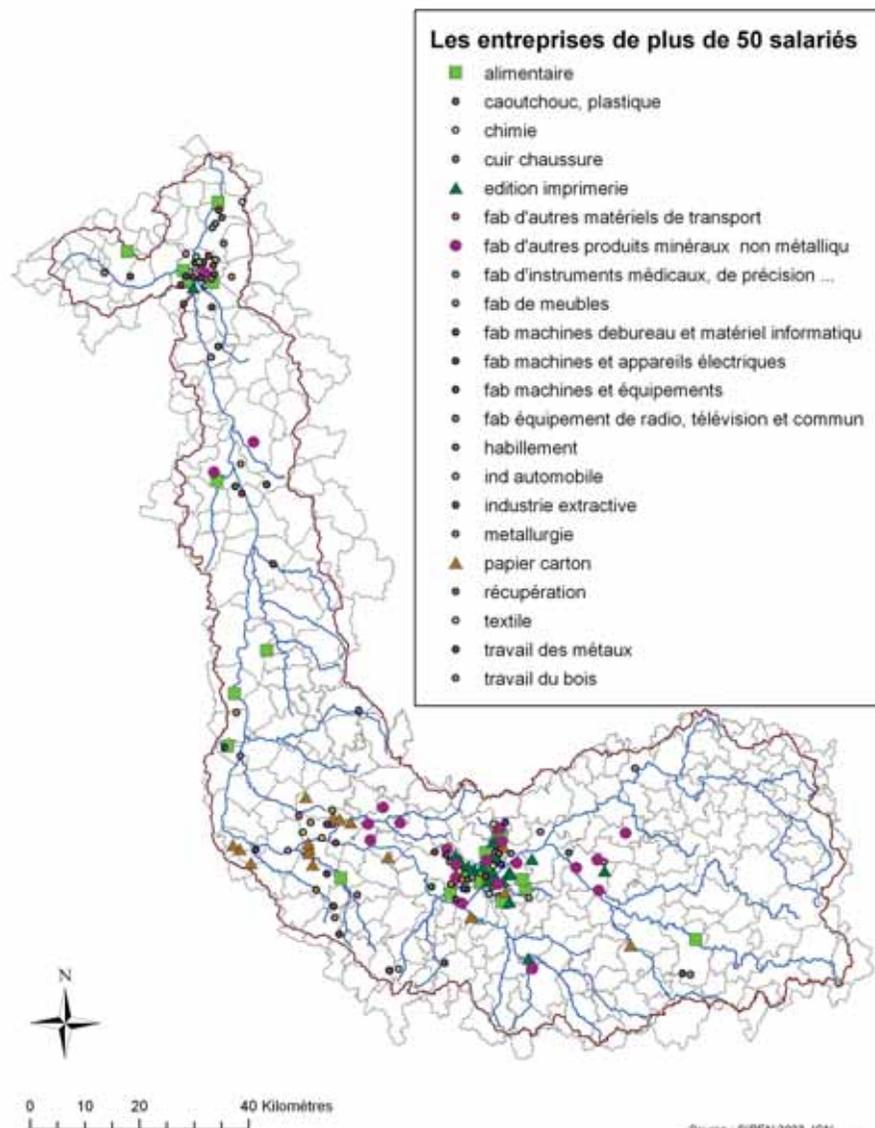
✓ **Caractéristiques du bassin :**

Le bassin de la Vienne comptait en 2003 environ 450 établissements industriels de plus de 20 salariés dont **190 industries de plus de 50 salariés** :

Domaine d'activité	Nombre d'entreprises	Pourcentage
industrie extractive	4	2,1%
alimentaire	23	12,1%
textile	3	1,6%
habillement	7	3,7%
cuir chaussure	6	3,2%
travail du bois	7	3,7%
papier carton	19	10,0%
édition imprimerie	22	11,6%
chimie	4	2,1%
caoutchouc, plastique	5	2,6%
fab d'autres produits minéraux non métalliques	23	12,1%
métallurgie	4	2,1%
travail des métaux	14	7,4%
fab machines et équipements	14	7,4%
fab machines de bureau et matériel informatique	1	0,5%
fab machines et appareils électriques	11	5,8%
fab équipement de radio, télévision et communication	1	0,5%
fab d'instruments médicaux, de précision et d'optique	5	2,6%
industrie automobile	4	2,1%
fab d'autres matériels de transport	1	0,5%
fab de meubles	11	5,8%
récupération	1	0,5%
TOTAL	190	100,0%

L'industrie du bassin de la Vienne est une industrie manufacturière qui repose sur de petites et moyennes entreprises qui se sont préférentiellement installée dans la vallée de la Vienne afin d'utiliser la force motrice de l'eau. Les principaux domaines d'activité sont l'**alimentaire**, la **fabrication de produits minéraux non métalliques**, l'**édition – imprimerie** et le **papier – carton**.

9.1 Carte des activités industrielles du bassin (SIRENE 2003)



Source : SIRENE 2003, IGN
Conception, réalisation : EPTB Vienne

En Limousin, en 2007, les entreprises tout domaine confondu et de plus de 50 salariés sur le bassin de la Vienne sont au nombre de 270 :

Domaine d'activité	Nombre d'entreprises en Limousin (> 50 salariés)	%	Observations
Activités financières	10	4%	
Administration publique	38	14%	
Autres industries manufacturières	1	0%	
Commerce ; réparations automobile et d'articles domestiques	34	13%	
Construction	14	5%	
Éducation	32	12%	
Extraction de produits non énergétiques (argiles, kaolin)	1	0%	
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	10	4%	
Fabrication de machines et équipements	4	1%	
Fabrication de matériel de transport	3	1%	
Fabrication d'équipements électriques et électroniques	2	1%	
Hôtels et restaurants	1	0%	
Immobilier, location et services aux entreprises	1	0%	
Industrie chimique	3	1%	
Industrie du caoutchouc et des plastiques	1	0%	
Industrie du cuir et de la chaussure	3	1%	
Industrie du papier et du carton ; édition et imprimerie	21	8%	<i>dont 10 industries de fabrication de pâte à papier, papier, carton.</i>
Industrie textile et habillement	3	1%	
Industries agricoles et alimentaires	6	2%	<i>dont 1 laiterie et 4 industries de production de viande ou produits à base de viandes</i>
Métallurgie et travail des métaux	2	1%	
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	6	2%	<i>dont 5 industries de production d'énergie</i>
Santé et action sociale	45	17%	<i>dont 12 activités hospitalières</i>
Services collectifs, sociaux et personnels	6	2%	
Transports et communications	20	7%	
Travail du bois et fabrication d'articles en bois (charpente, menuiseries)	3	1%	
	270	100%	

(Source : INSEE – SIRENE 2007 / Région Limousin)

Les domaines d'activités des entreprises du bassin de la Vienne en Limousin sont principalement liées à la **santé et à l'action sociale** (17%), à l'**administration publique** (14%), au **commerce** (13%) et à l'**éducation** (12%). Ces activités sont essentiellement présentes sur Limoges et de son agglomération.

Le domaine industriel principal correspond à l'**industrie du papier** avec un pourcentage, en nombre d'entreprises, d'environ 8% sur le bassin (International Paper à Saillat-sur-Vienne).

Les données relatives aux régions Poitou-Charentes et Centre n'ont pu être obtenue dans les délais impartis. Elles figureront dans la prochaine édition du Tableau de Bord.



Descripteur :

9.2 Carte des activités agricoles

✓ **Commentaire général descripteur :**

Le dernier Recensement Général Agricole (RGA) a été réalisé en 2000. Il permet d'identifier par canton, les différentes activités agricoles (surfaces de culture, élevage, irrigation, drainage...).

La valeur de référence est la surface agricole utile (SAU). Elle comprend les terres assolées, les surfaces herbagères permanentes, les surfaces à litière, les surfaces de cultures pérennes et les surfaces cultivées toute l'année sous abris (serres...).

- ✓ **Préconisations suivies :** 10, 25, 48, 51, 91.
- ✓ **Base de données ou structure en charge :** RGA.
- ✓ **Fréquence d'actualisation :** Périodicité : 10-12 ans / Enquêtes-sondage tous les 2 ans.
- ✓ **Référence initiale :** Carte " Forces et Faiblesses " p.42 et p.44.

✓ **Caractéristiques du bassin :**

Extrait de « Force et Faiblesses du bassin de la Vienne » :

Les cantons du SAGE comptent **11 859 exploitations agricoles en 2000**. Ce chiffre a été divisé par 2 entre 1979 et 2000. Les disparitions d'exploitations se sont accélérées dans les années 90 par rapport à la décennie précédente au rythme de - 3,7 % par an. La déprise agricole n'a pas eu lieu ; le territoire agricole consacré à l'agriculture n'a que peu diminué sur la période (- 2,9 % par an). La Surface Agricole Utile (SAU) moyenne qui a donc connu une augmentation, atteint aujourd'hui environ 54 ha par exploitation.

Les surfaces agricoles en 2000 et la part de la SAU (RGA – 2000)

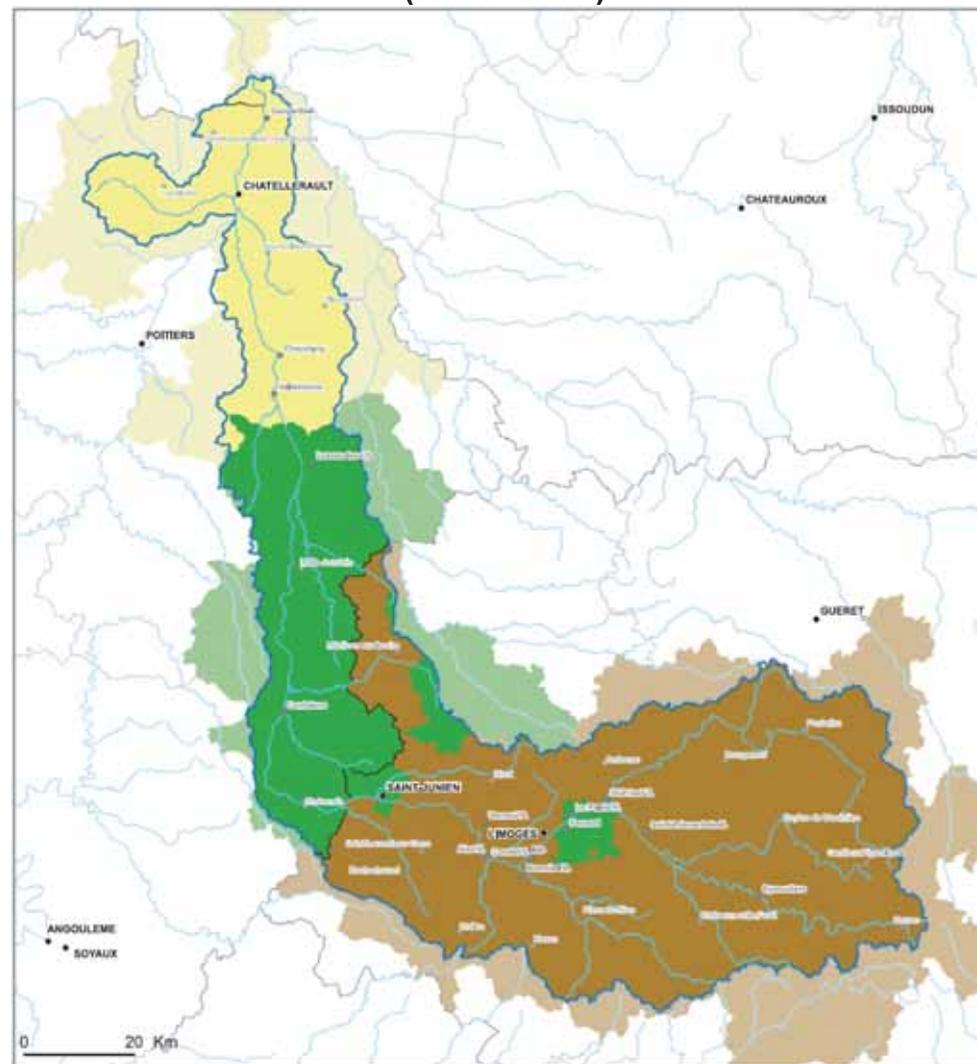
Type de surfaces	Surfaces en 2000 (ha)	Part de la SAU
Céréales	95051	15%
Superficie toujours en herbe	163159	26%
Cultures fourragères	142220	22%
Surface Agricole Utile	637711	

Le **bassin amont de la Vienne est un territoire d'élevage dominé par les cultures fourragères** destinées à l'alimentation du bétail. Elles occupent 22 % de la SAU en 2000.

Le **bassin médian est caractérisé par la part importante de Superficies Toujours en Herbe** (26 % de la SAU) qui correspondent aux espaces où domine l'élevage ovin.

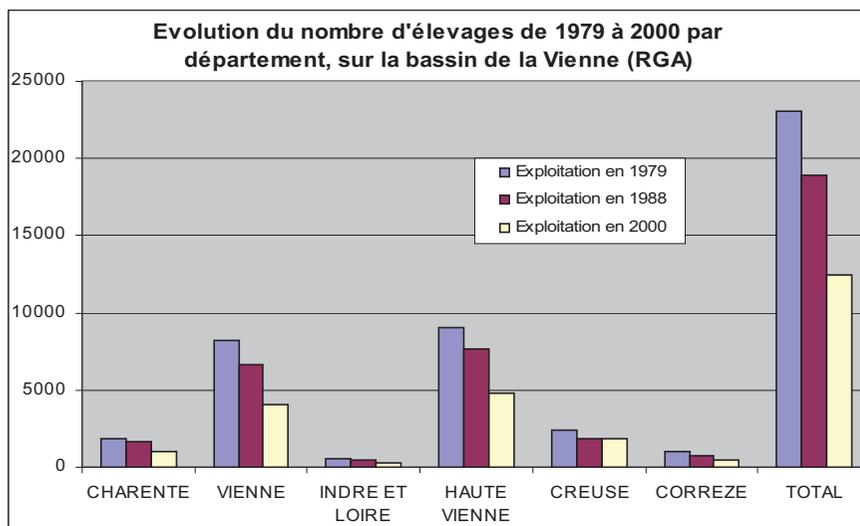
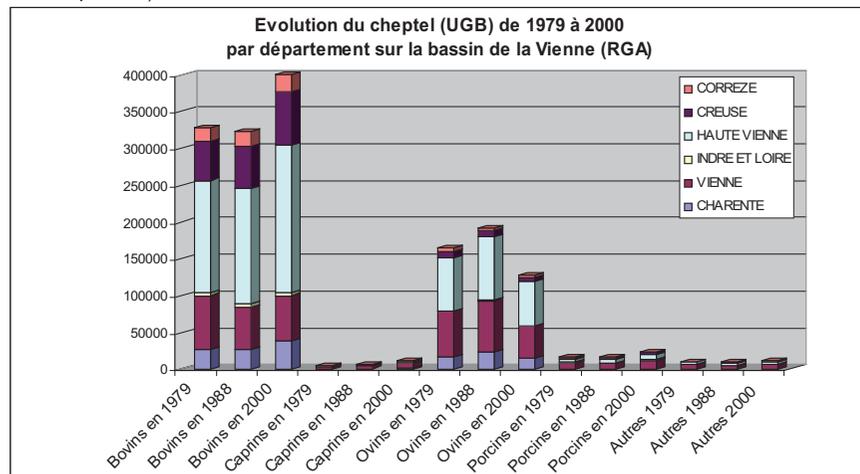
Les **céréales sont particulièrement présentes en Vienne aval** (15 % de la SAU du bassin). Les intrants (amendements et autres produits phytosanitaires) sont associés à ce type de production. Leur présence dans les eaux superficielles et souterraines (nitrates notamment) est avérée sur cette partie du bassin.

9.2 Les principales cultures sur le bassin de la Vienne (RGA - 2000)



L'élevage bovin est prédominant dans le bassin de la Vienne (70 % du total de l'élevage). Cette activité est très présente en Limousin où la race Limousine prédomine. Les impacts sur les milieux aquatiques peuvent être significatifs (piétinement des berges et cours d'eau au niveau des points d'abreuvement du bétail, remise en suspension des MES, présence de matière organiques et contamination bactériologique des captages d'eau potable).

9.2 Les élevages dominants sur le bassin de la Vienne (part des UGB dans le total) (RGA – 2000)



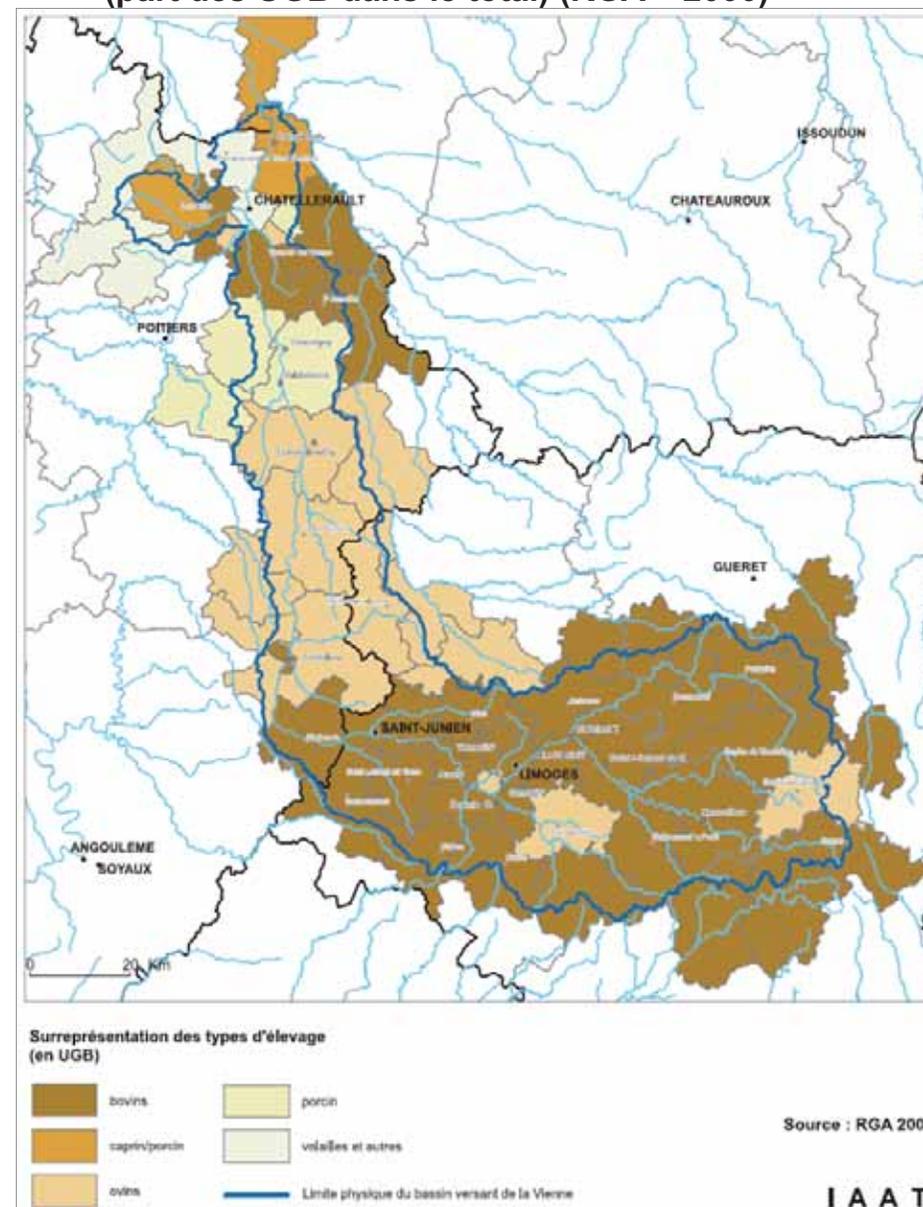
Le nombre d'élevage est majoritaire en Haute-Vienne et en Vienne. Il est cependant en **diminution** alors que le **cheptel bovin notamment a augmenté entre 1979 et 2000**. La tendance est à l'augmentation des troupeaux par exploitation.

Le **cheptel ovin**, très présent dans les cantons de la Vienne médiane, est en diminution en 2000 après avoir augmenté en 1988.

L'**élevage porcin** est plus important dans la partie aval du bassin. Il tend à augmenter mais le nombre d'exploitations diminue favorisant également un phénomène de concentration.

Les **cheptels de caprins et autres (volailles, lapins)** sont négligeables sur le bassin.

Globalement, une nette diminution des élevages est constatée sur la période 1979-2000.



Descripteur :

9.3 Carte des activités touristiques

✓ Commentaire général descripteur :

Le bassin de la Vienne présente des activités de loisirs variées comme la pêche, les sports d'eau vives et la randonnée.



- ✓ **Préconisations suivies** : 77, 105.
- ✓ **Base de données ou structure en charge** : CRT, DRJS, Fédérations de Pêche.
- ✓ **Fréquence d'actualisation** : Tous les 2 ans.
- ✓ **Référence initiale** : Carte " Forces et Faiblesses " p.48.

✓ Caractéristiques du bassin :

On dénombre en 2003 :

- 9 bases de canoë kayak,
- 45 baignades aménagées,
- 4 bases de ski nautique.

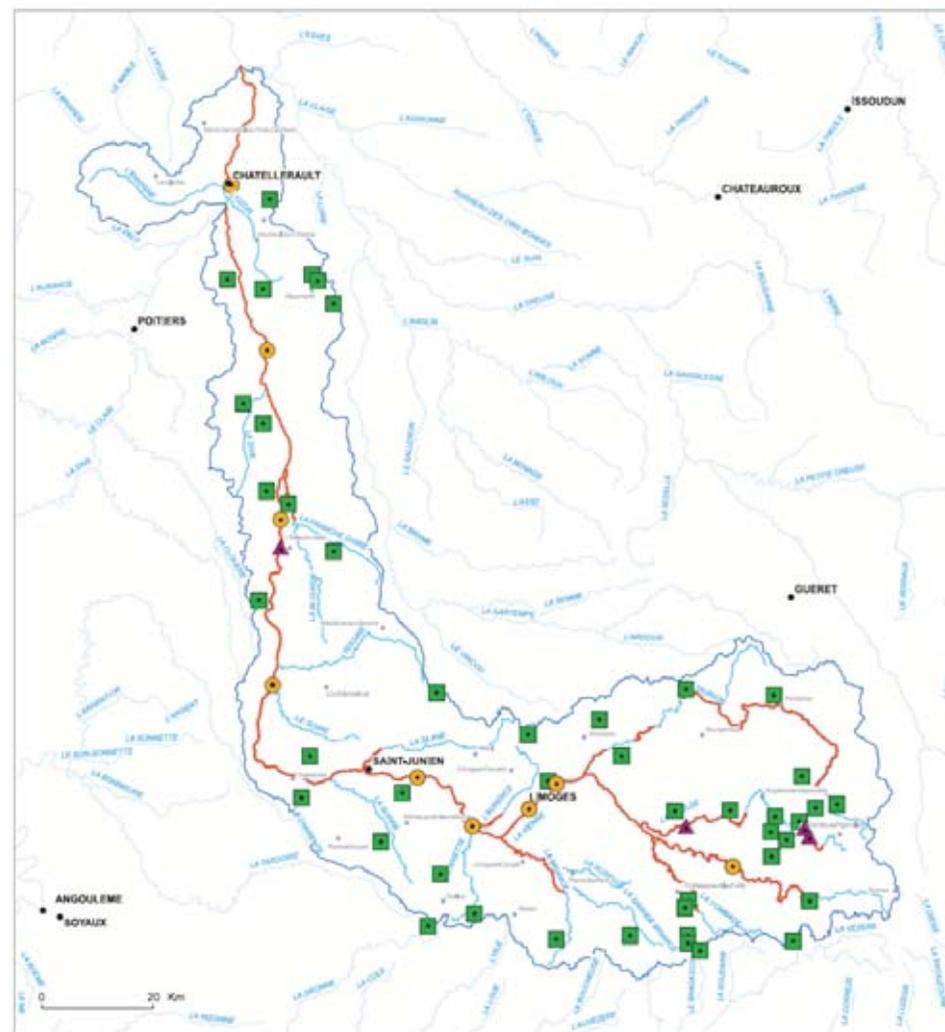
Le nombre de point de baignade est de **36** en **2008** (cf. descripteur n°9.4).

Concernant l'activité de pêche sur le bassin, le nombre d'adhérents des 52 associations de pêche situées sur le territoire du SAGE Vienne, a diminué entre 2002 et 2006, il a augmenté entre 2006 et 2007 pour rediminuer à partir de 2008 :

Département	Nombre d'associations de pêche (2009)	Adhésions					
		2002	2005	2006	2007	2008	2009
Vienne (86)	8	5 866	4089	4118	4319	4147	4057
Charente (16)	5		1024	1019	1141	1079	1040
Creuse (23)	7	1650	1383	1357	1334	1449	1487
Haute-Vienne (87)	31	10026	9438	9144	9277	8 522	8441
Corrèze (19)	1	266	231	244	233	210	105
Total	52	17808	16165	15882	16304	15407	15130
Evolution inter-annuelle			-10%	-2%	3%	-6%	-2%

Le nombre de pêcheurs a **diminué de 2 % entre 2008 et 2009** pour les associations de pêche concernant le périmètre du SAGE Vienne. Toutefois, comparativement à d'autres bassins équivalents, le nombre de pêcheurs demeure relativement important.

9.3 Carte des activités touristiques (source Conseil Régionaux, DRDJS)



- Baignade aménagée
- Base de canoë-kayak
- ▲ Base de ski nautique
- Parcours sur rivière
- Périmètre du SAGE du bassin de la Vienne

Descripteur :

9. 4 Carte de qualité des eaux de baignade

✓ **Commentaire général descripteur :**

Le **contrôle sanitaire des eaux de baignade** vise à assurer la protection sanitaire des baigneurs, et mobilise les ingénieurs et techniciens sanitaires des ARS plus particulièrement durant la période estivale.

Les prélèvements d'eau sont généralement réalisés par les agents des services santé-environnement des DDASS. Les analyses sont réalisées par des laboratoires agréés au titre du contrôle sanitaire des eaux par le ministère chargé de la Santé. Les méthodes d'analyses sont normalisées et **deux catégories d'indicateurs** sont utilisés pour mesurer la qualité des eaux de baignade : des paramètres **microbiologiques** (coliformes totaux ; coliformes fécaux ou Escherichia coli ; les streptocoques fécaux ou entérocoques intestinaux) et des paramètres **physico-chimiques** (mousses ; phénols ; huiles minérales ; couleur ; résidus goudronneux et matières flottantes ; transparence). En fonction des circonstances de terrain, d'autres paramètres peuvent être mesurés : cyanobactéries et algues toxiques, pH, nitrates, phosphates, chlorophylle, micro-polluants...

- ✓ **Préconisations suivies :** 17.
- ✓ **Base de données ou structure en charge :** RAS (I-SISE-Baignade). <http://baignades.sante.gouv.fr/>
- ✓ **Fréquence d'actualisation :** Annuelle.
- ✓ **Référence initiale :** Non.

✓ **Caractéristiques du bassin :**

En 2009, le contrôle sanitaire concerne **31 sites de baignade** sur le bassin de la Vienne :

- 19 étangs/lac,
- 9 barrages,
- 3 rivières.

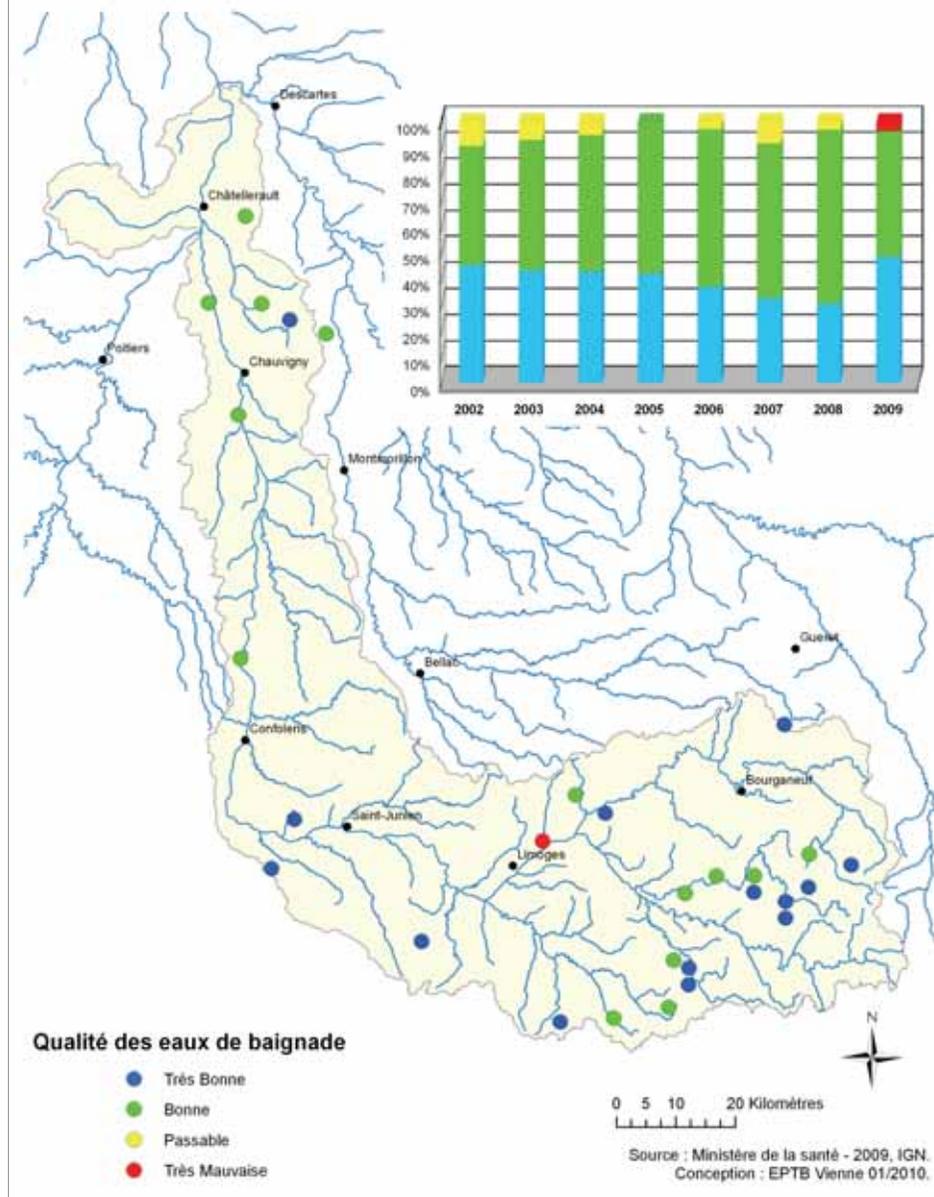
En 2003, les sites en bonne qualité ont augmenté (31% à 48%), les sites de qualité moyenne ont diminué (67% à 48%) et aucun site était momentanément pollué. Néanmoins, un site situé au Palais sur Vienne était classé en mauvaise qualité. Ce site était momentanément pollué en 2007 et 2008.

Les sources de dégradation de la qualité des eaux de baignade sont généralement liées à une **eutrophisation** du plan d'eau. Cet enrichissement en nutriments (azote et phosphore) peut provoquer des développements algaux dangereux pour la santé humaine (cyanobactéries). Un assainissement défectueux et une pollution diffuse agricole sont généralement à l'origine de ces perturbations.

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Bonne Qualité	45%	43%	43%	42%	37%	32%	31%	48%
Qualité Moyenne	45%	50%	52%	58%	61%	59%	67%	48%
Polluée momentanément	9%	7%	5%	0%	3%	8%	3%	0%
Mauvaise qualité	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	3%
Nombre de sites	44	44	42	38	39	37	36	31

Il convient également de relever qu'en raison de problème de qualité, les sites de baignade ne cessent de diminuer depuis 2002.

9.4 Qualité des eaux de baignades
Année 2009



Code	Commune	Nom baignade	Type	Qualité des eaux de baignade							
				2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Charente											
16132	ETAGNAC	La Feculerie	etang								
Corrèze											
19036	CHAMBERET	Ris Combet	barrage								
19265	TARNAC	L'Enclause	etang								
19284	VIAM	Lac de Viam	barrage								
Creuse											
23056	CHATELUS-LE-MARCHEIX	Le Pont	barrage								
23165	ROYERE-DE-VASSIMIERE	Broussas	barrage								
23165	ROYERE-DE-VASSIMIERE	Masgrangeas	barrage								
23165	ROYERE-DE-VASSIMIERE	Vauveix	barrage								
23168	SARDENT	Masmengeas	etang								
23212	SAINT-MARC-A-LOUBAUD	Lavaugelade	barrage								
Vienne											
86001	ADRIERS	Plan d'eau Chez Tony	etang								
86009	ARCHIGNY	Plan d'eau communal	etang								
86015	AVAILLES-LIMOZINE	Camping (La Vienne)	riviere								
86032	BONNEUIL-MATOURS	Parc de Cremeaux (La Vienne)	riviere								
86040	BUSSIERE (LA)	La Bertholier (La Gartempe)	riviere								
86171	MOUSSAC	Camping (La Vienne)	riviere								
86202	PUYE (LA)	Plan d'eau communal	etang								
86203	QUEAUX	Camping (La Vienne)	riviere								
86233	VALDIVENNE	Morthemer (La Dive)	etang								
86236	SAINT-PIERRE-DE-MAILLE	Chateau de Puygirault (L'Anglin)	riviere								
86245	SAINT-SAUVEUR	Les petites minaudières	etang								
Haute Vienne											
87002	AMBAZAC	Jonas	etang								
87009	BEAUMONT-DU-LAC	Nergout	barrage								
87009	BEAUMONT-DU-LAC	Pierrefitte	barrage								
87020	BONNAC-LA-COTE										
87024	BUJALEUF	Sainte Helene	barrage								
87027	BUSSIERE-GALANT	Plan D'Eau De Bussiere-Galant	etang								
87039	CHATEAU-CHERVIX	Etang du Puy-Chaumartin	etang								
87040	CHATEAUNEUF-LA-FORET	Plan d'eau de Chateauneuf-la-foret	etang								
87045	CIEUX	Etang de Cieux	etang								
87046	COGNAC-LA-FORET	Plan d'eau de Cognac-la-Foret	etang								
87051	CROISILLE-SUR-BRIANCE (LA)	Etang de Nouailhas	etang								
87066	FLAVIGNAC	Saint Fortunat	etang								
87113	PALAIS-SUR-VIENNE (LE)	La Sabliere	barrage								
87117	PEYRAT-LE-CHATEAU	Auphelle	lac								
87117	PEYRAT-LE-CHATEAU	Etang du bourg	etang								
87146	SAINT-GERMAIN-LES-BELLES	Montreal	etang								
87150	SAINT-HILAIRE-LES-PLACES	Plaisance	etang								
87153	SAINT-JULIEN-LE-PETIT	La Maulde	barrage								
87158	SAINT-LAURENT-SUR-GORRE										
87167	SAINT-MARTIN-TERRESSUS	Plan d'eau du soleil levant	etang								
87194	SUSSAC	Les saules	etang								
87194	SUSSAC	Plan d'eau de Sussac	etang								

A Eau de bonne qualité	B Eau de qualité moyenne
<p>Au moins 80% des résultats en Escherichia coli sont inférieurs ou égaux au nombre guide;</p> <p>Au moins 95% des résultats en Escherichia coli sont inférieurs ou égaux au nombre impératif;</p> <p>Au moins 90% des résultats en Streptocoques fécaux sont inférieurs ou égaux au nombre guide;</p> <p>Au moins 95% des résultats en Coliformes totaux sont inférieurs ou égaux au nombre impératif;</p> <p>Au moins 80% des résultats en Coliformes totaux sont inférieurs ou égaux au nombre guide;</p> <p>Au moins 95% des résultats en sont inférieurs ou égaux aux seuils impératifs pour les huiles minérales, les phénols et les mousses.</p>	<p>Au moins 95% des prélèvements respectent le nombre impératif pour les Escherichia coli, et les Coliformes totaux;</p> <p>Au moins 95% des résultats sont inférieurs ou égaux aux seuils impératifs pour les huiles minérales, les phénols et les mousses.</p> <p>Les conditions relatives aux nombres guides n'étant pas, en tout ou en partie, vérifiées.</p>

Les eaux classées en catégories A ou B sont conformes aux normes européennes

C Eau pouvant être momentanément polluée	D Eau de mauvaise qualité
<p>La fréquence de dépassement des limites impératives est comprise entre 5% et 33,3%</p> <p>Il est important de noter que si moins de 20 prélèvements sont effectués pendant toute la saison sur un point, un seul dépassement du nombre impératif suffit pour entraîner le classement de la plage en catégorie C.</p>	<p>Les conditions relatives aux limites impératives sont dépassées au moins une fois sur trois.</p> <p>Toutes les zones classées en catégorie D une année, doivent être interdites à la baignade l'année suivante.</p>

Les eaux classées en catégorie C ou D ne sont pas conformes aux normes européennes

INDICATEUR DE PRESSION :

10. PRÉLÈVEMENTS DE LA RESSOURCE

Un bilan précis sur les prélèvements de la ressource par usage (industriel, irrigation, AEP) est nécessaire pour mettre en évidence les pressions sur la ressource.

Il sera distingué les prélèvements réalisés sur les eaux de surface de ceux effectués sur les eaux souterraines.

INDICATEUR DE PRESSION : 10. PRÉLÈVEMENTS DE LA RESSOURCE

Descripteur : 10.1 et 10.2 Carte et tableaux des prélèvements en eaux de surface et souterraines (AEP, Irrigation, Industrie)

✓ Commentaire général descripteur :

Au travers des **redevances** qu'elle perçoit, l'Agence de l'eau Loire - Bretagne recense les principaux prélèvements dans les **eaux superficielles et souterraines** pour les 3 usages suivants :

- **irrigation,**
- **AEP,**
- **Industrie.**

Les informations collectées en 2007 correspondent aux données de l'année 2005 (décalage lié à l'intégration des données au niveau des services de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne).

- ✓ **Préconisations suivies** : 37, 48, 49.
- ✓ **Base de données ou structure en charge** : AELB.
- ✓ **Fréquence d'actualisation** : Annuelle.
- ✓ **Référence initiale** : Carte " Forces et Faiblesses " p.68.

✓ Caractéristiques du bassin :

L'eau présente sur le bassin de la Vienne est le support de nombreux usages.

Les données de 2007 présentent quelques incohérences par rapport aux années précédentes, elles ne sont donc pas analysées dans ce Tableau de bord.

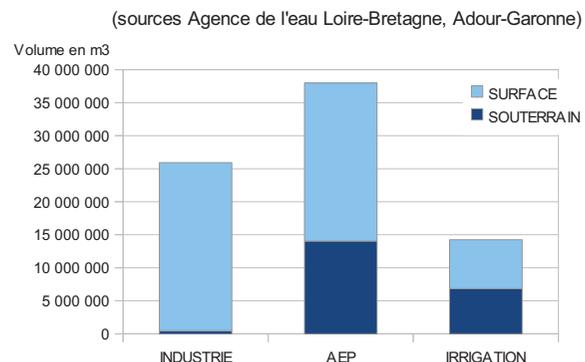
Le volume moyen prélevé sur le bassin de la Vienne de **1999 à 2006 est de 83,7 millions de m³**. Ces prélèvements sont **stables** durant ces 8 années avec une augmentation du volume prélevé pour l'irrigation agricole en 2003.

Le volume total prélevé **pour l'année 2006** est d'environ **78 millions de m³** avec :

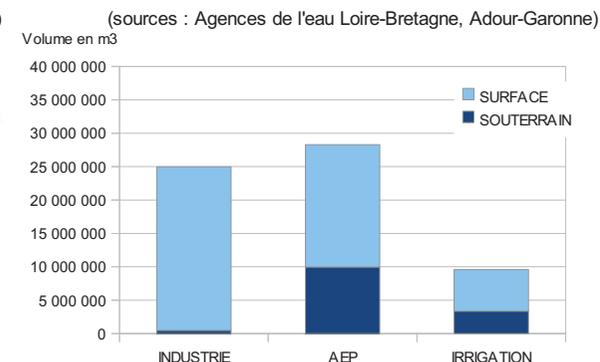
- **33 %** de ce volume destiné à l'usage industriel,
- **49 %** à l'usage « eau potable »,
- **18 %** à l'usage irrigation.

Les prélèvements pour **l'industrie et l'AEP** sont majoritaires sur le département de la Haute-Vienne avec le pompage sur la Vienne de Saillat-sur-Vienne. Sur le département de la Vienne, **l'irrigation et l'AEP** sont les usages principaux avec une répartition équivalente entre les pompages en nappes et en rivières.

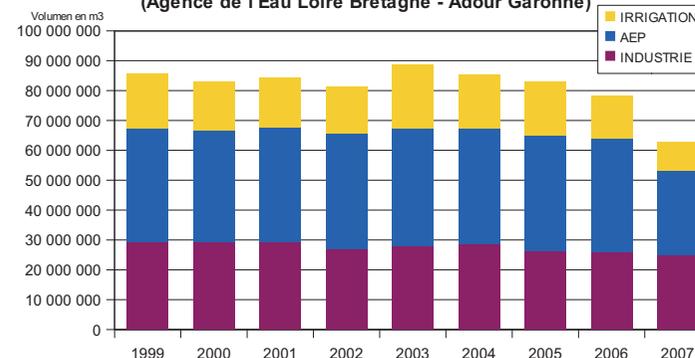
Prélèvements 2006 sur le périmètre du SAGE Vienne par type de ressource



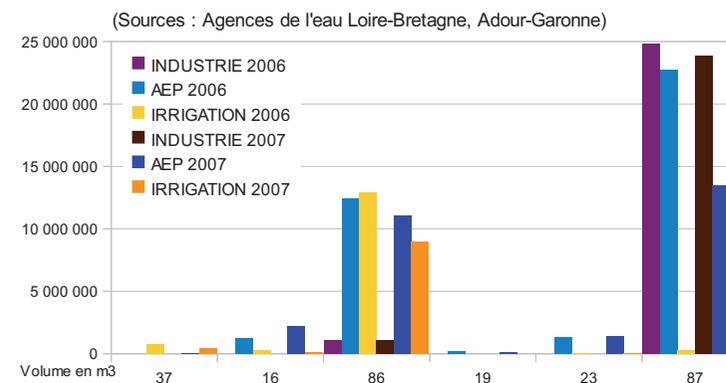
Prélèvements 2007 sur le périmètre du SAGE Vienne par type de ressource



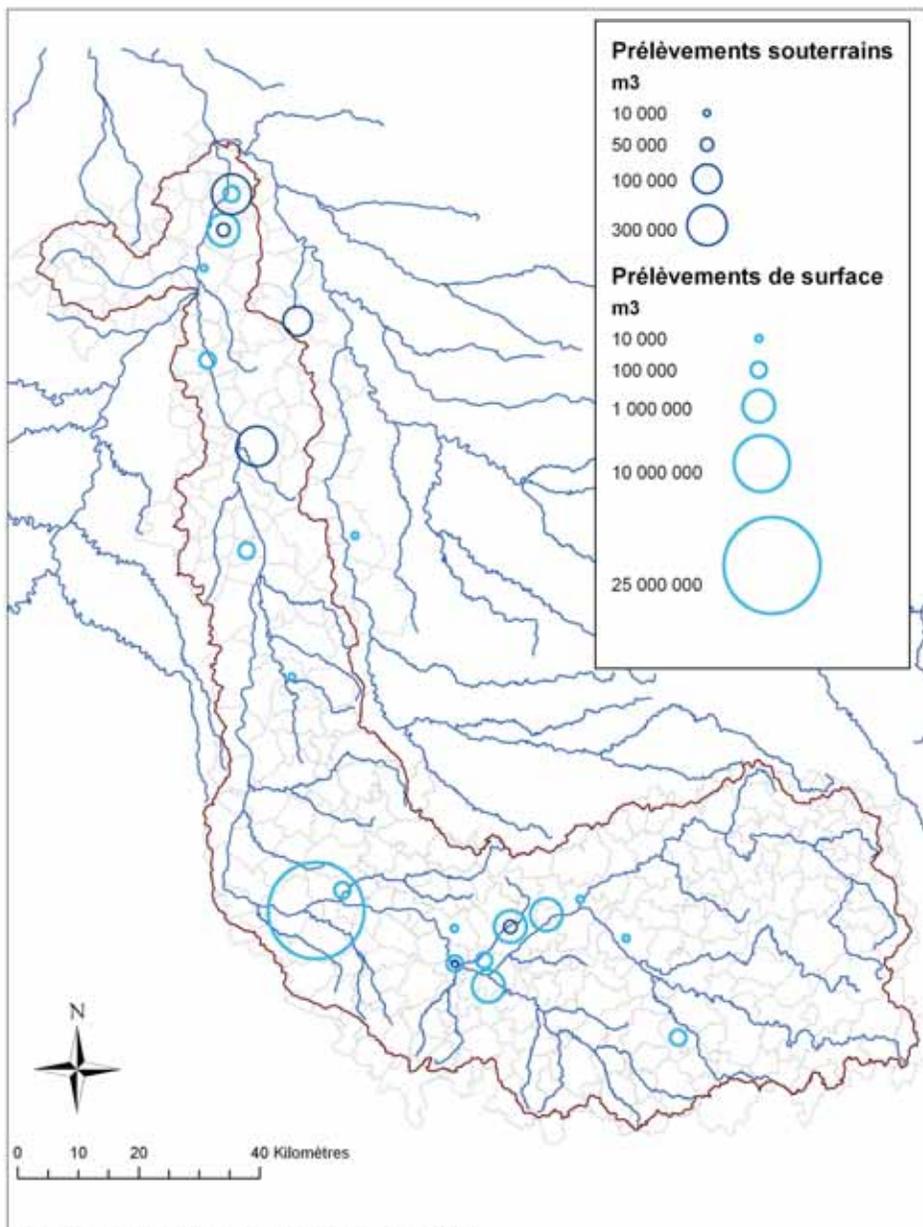
Evolution des prélèvements totaux de 1999 à 2007 (Agence de l'Eau Loire Bretagne - Adour Garonne)



Prélèvements en 2006 et 2007 sur le périmètre du SAGE Vienne par département

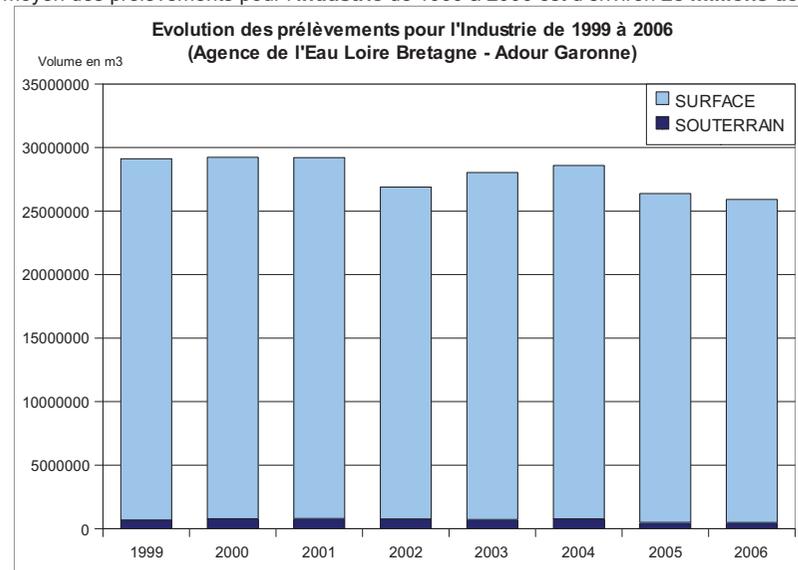


10.1 Les prélèvements pour l'industrie en 2006

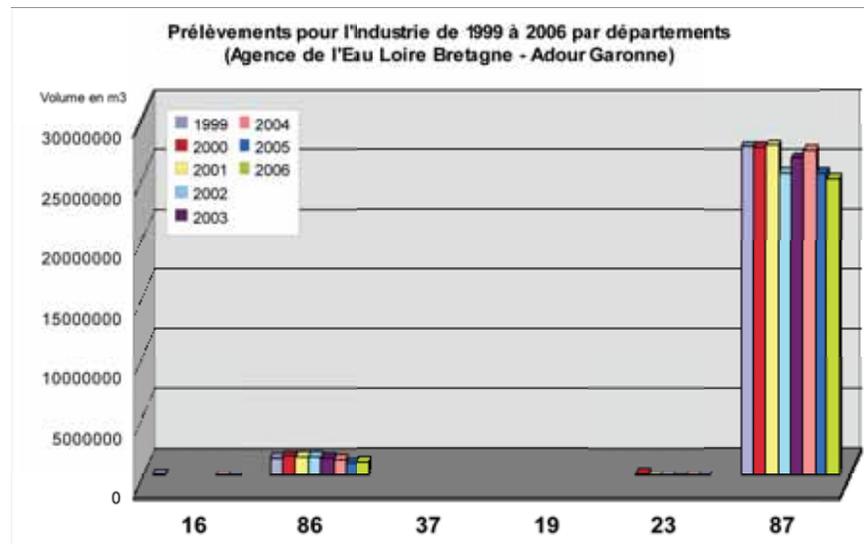


Source : Agence de l'eau Loire Bretagne et Adour Garonne 2008.
Conception : EPTB Vienne 01/2009.

- Le volume moyen des prélèvements pour l'industrie de 1999 à 2006 est d'environ **28 millions de m³**

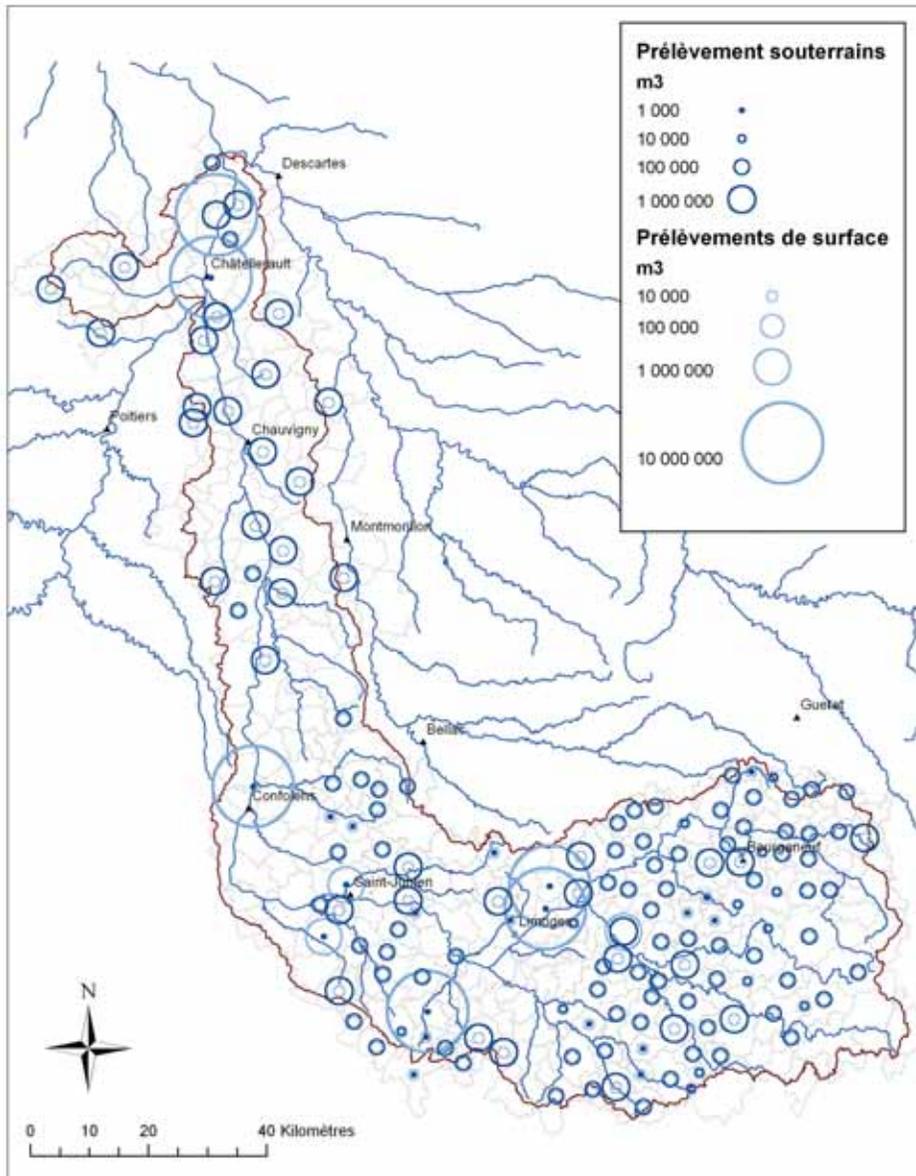


- En 2006, les prélèvements annuels destinés à l'industrie représentent **26 millions de m³**, dont **98 % proviennent des eaux de surface**. Il s'agit principalement de pompage sur la Vienne. Le pompage sur la Vienne, au niveau de la commune de **Saillat-sur-Vienne (complexe papetier)**, représente **92,4 %** du volume total prélevé.



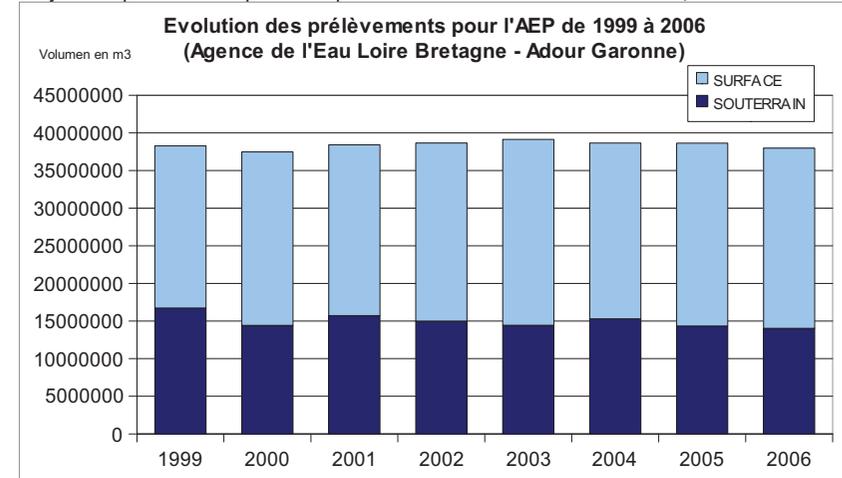
- En 2006, **95,8 % des prélèvements pour l'industrie** ont lieu principalement sur le département de la Haute-Vienne (papeteries de Saillat-sur-Vienne).

10.1 Les prélèvements pour l'AEP en 2006

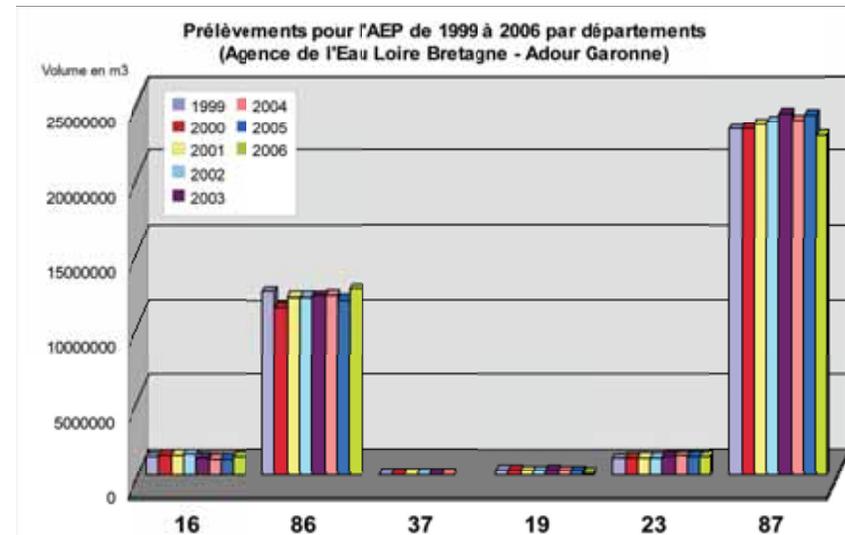


Source : Agence de l'eau Loire Bretagne et Adour Garonne 2008.
Conception : EPTB Vienne 01/2009.

- Le volume moyen des prélèvements pour l'eau potable de 1999 à 2006 est d'environ **38,4 millions de m³**.

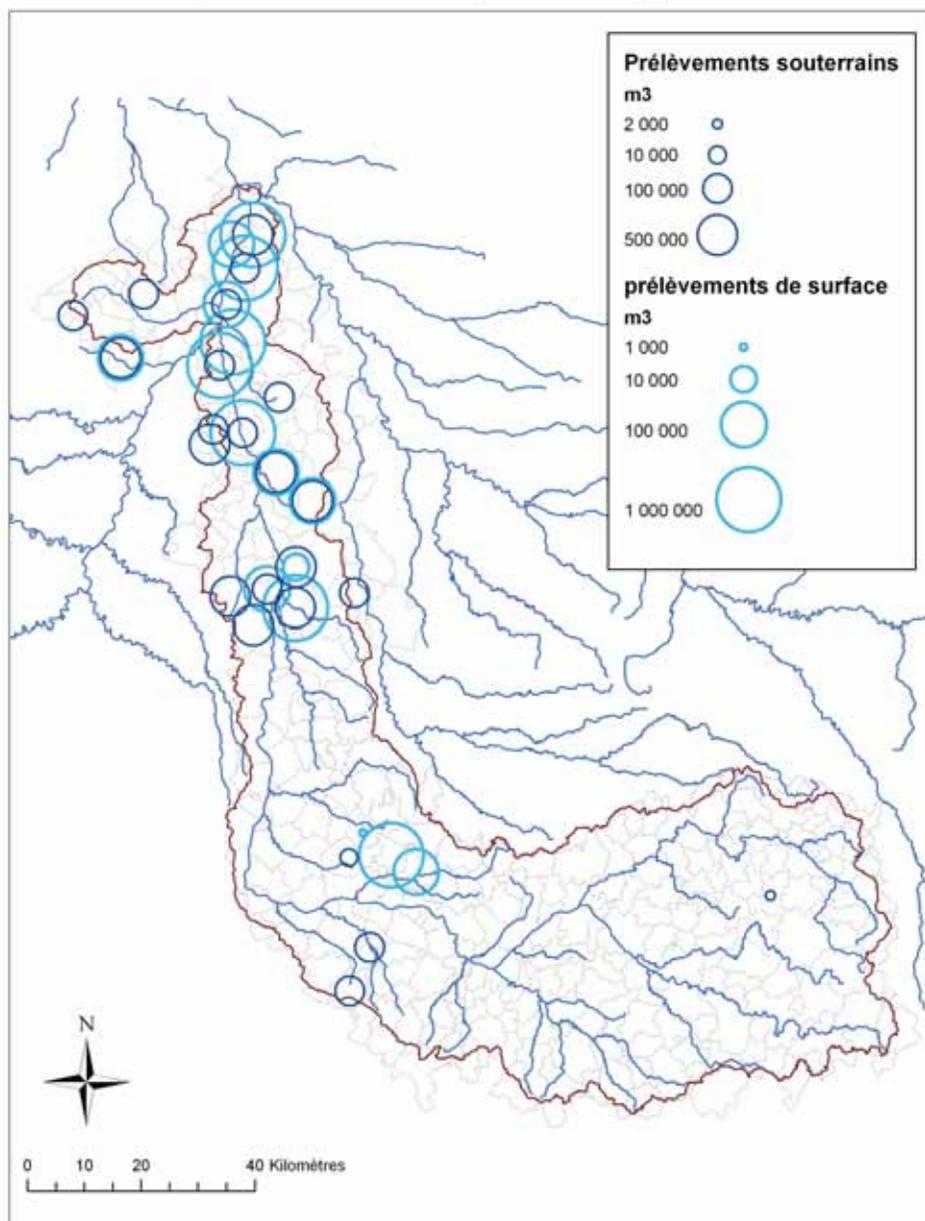


- En 2006, les prélèvements annuels destinés à l'alimentation en eau potable représentent **38 millions de m³**, dont **37 % proviennent des eaux souterraines et 63 % des eaux de surface**. Il s'agit principalement de petits captages de sources et sur la Vienne en Région Limousin (socles granitique) et de pompages en nappes souterraines et sur la Vienne en Région Poitou-Charentes.



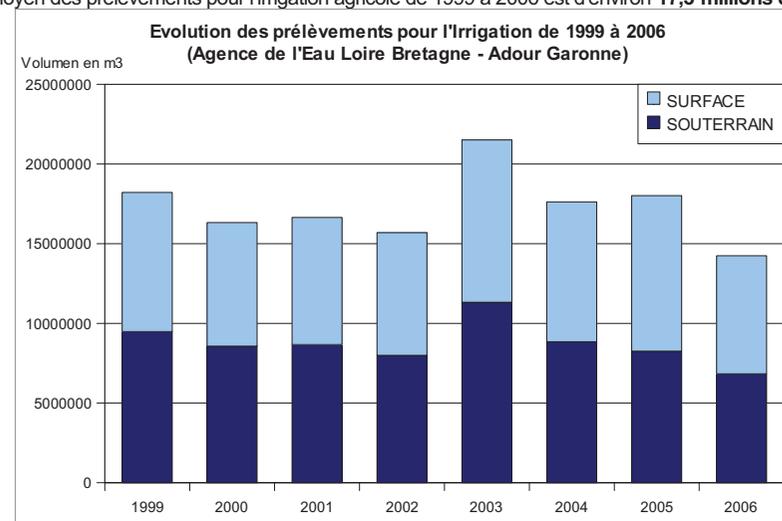
- En 2006, **93 % des prélèvements pour l'eau potable** ont lieu principalement sur les départements de la Haute-Vienne et de la Vienne. En effet, ce résultat est cohérent avec la répartition de la population car 90 % des habitants du bassin se trouvent sur ces 2 départements.

10.1 Les prélèvements pour l'irrigation en 2006

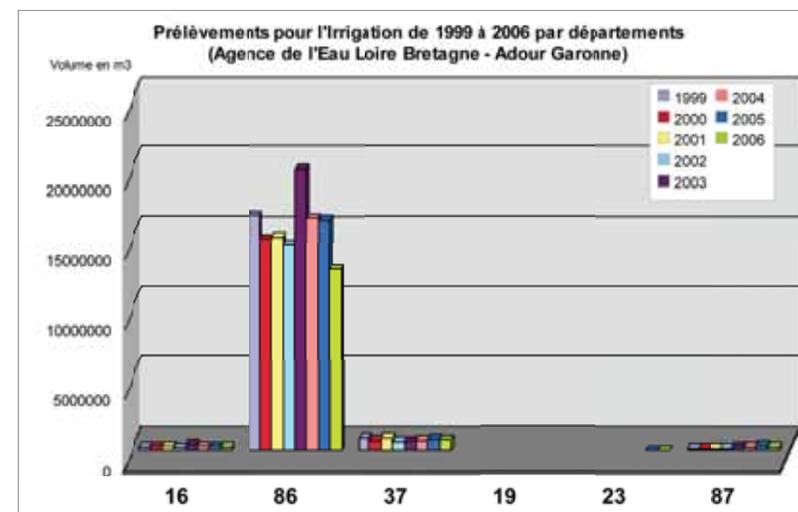


Source : Agence de l'eau Loire Bretagne et Adour Garonne 2008.
Conception : EPTB Vienne 01/2009.

- Le volume moyen des prélèvements pour l'irrigation agricole de 1999 à 2006 est d'environ **17,3 millions de m³**.



- En 2006, les prélèvements annuels destinés à l'irrigation représentent **14 millions de m³**, dont **48 % proviennent des eaux souterraines et 52 % des eaux de surface**. Les prélèvements sont, comme en 2005, majoritaires sur les eaux de surface. Il s'agit principalement de captages de sources et de pompages en Région Poitou-Charentes où les cultures céréalières dominent.



- En 2006, **91 % des prélèvements pour l'irrigation** ont lieu principalement sur le département de la Vienne. En effet, ce résultat est conforme à la répartition des espaces agricoles irrigués (maïs en particuliers – cf. page 96) présents sur la partie aval du bassin. Ces pressions affectent plus particulièrement l'Envgne et l'Ozon .
- Les efforts consentis par les irrigants pour optimiser la consommation d'eau et le niveau de pluviosité en 2006 expliquent la baisse des prélèvements.

INDICATEUR DE PRESSION :

11. REJETS

Pour cet indicateur, il s'agit de disposer de cartes localisant les principales sources de rejets.

Ces cartes pourront alors être comparées avec les cartes de réponses mettant ainsi en évidence l'adéquation problèmes / réponses.

Des tableaux de données pourront éventuellement préciser la quantité des principaux rejets.

Certaines préconisations du SAGE permettent, entre autres, de renseigner cet indicateur (préconisations n°5, 10 et 11).

11.1 Stations d'épurations du SAGE Vienne en 2009 (source Agence de l'eau Loire Bretagne)

Descripteur : 11.1 Carte et tableau des rejets domestiques (stations d'épuration)

✓ **Commentaire général descripteur :**

Les rejets domestiques correspondent aux eaux résiduaires urbaines.

L'objectif de ce descripteur est d'**identifier les rejets au niveau des stations d'épuration du bassin**. Suivant le type de réseaux ; séparatif (eaux usées et eaux pluviales séparées) ou unitaire (eaux usées et eaux pluviales sur le même réseau), la part d'eaux usées et d'eaux pluviales pourra varier d'un rejet à l'autre.

La cartographie des rejets permettra également de d'identifier les milieux récepteurs de ces rejets.

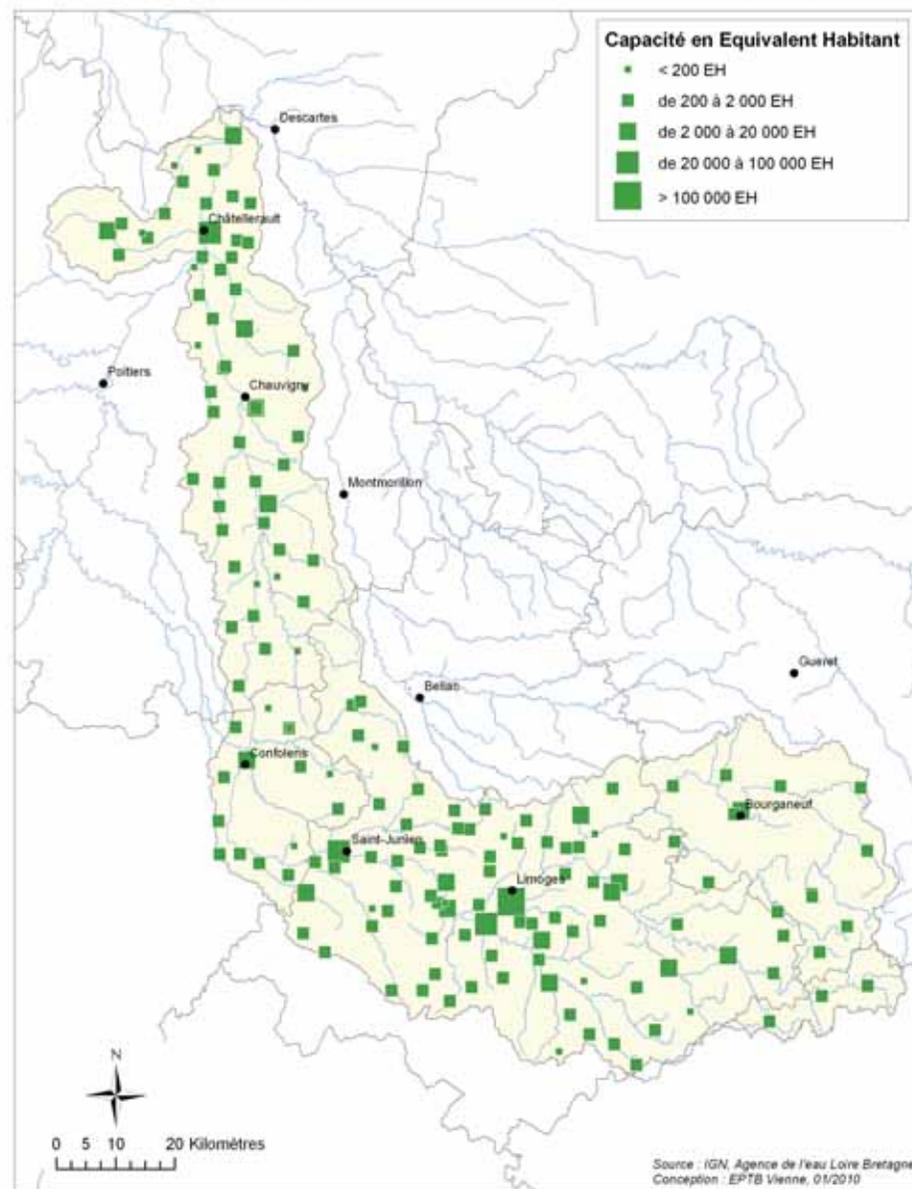
- ✓ **Préconisations suivies :** 5, 7, 28, 29.
- ✓ **Base de données ou structure en charge :** AELB, SATESE, EPTB Vienne.
- ✓ **Fréquence d'actualisation :** Annuelle.
- ✓ **Référence initiale :** Préconisation n°5.

✓ **Caractéristiques du bassin :**

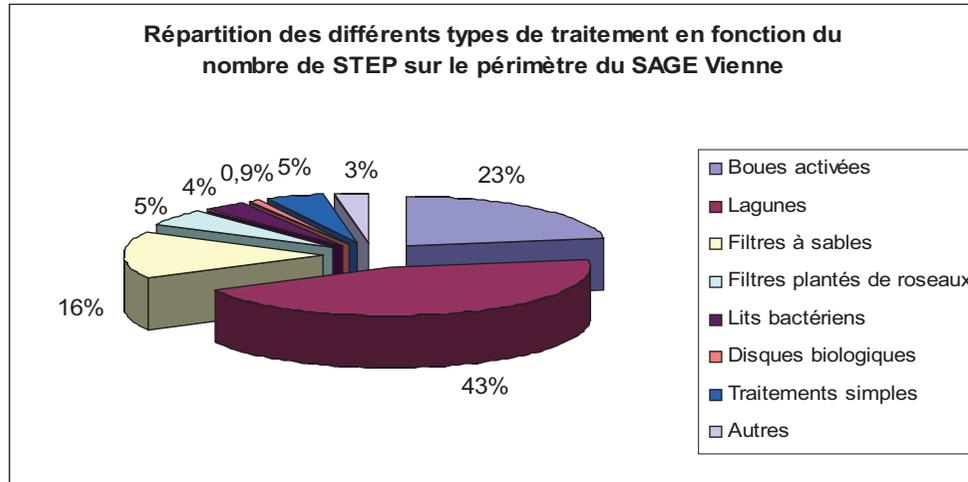
En 2007, une étude a été réalisée par des étudiants du Master Professionnel de Limoges afin d'identifier et de caractériser les stations d'épuration du bassin de la Vienne (sources : Conseils Généraux et SATESE des départements du SAGE). [Résultats cf. page suivante]

Malgré les difficultés d'un tel inventaire au regard de la superficie du territoire, **352 stations d'épuration** ont été recensées pour une **capacité totale théorique de traitement équivalente à 673 350 Équivalents-Habitants**.

Modèle PEGASE : cf. descripteur 11.3 Carte des rejets industriels p.94.

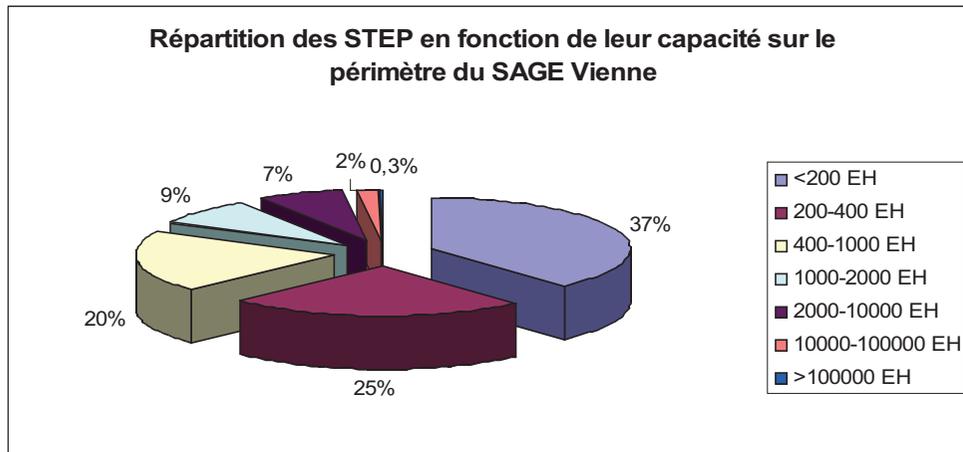


7 types de filières ont été identifiés :



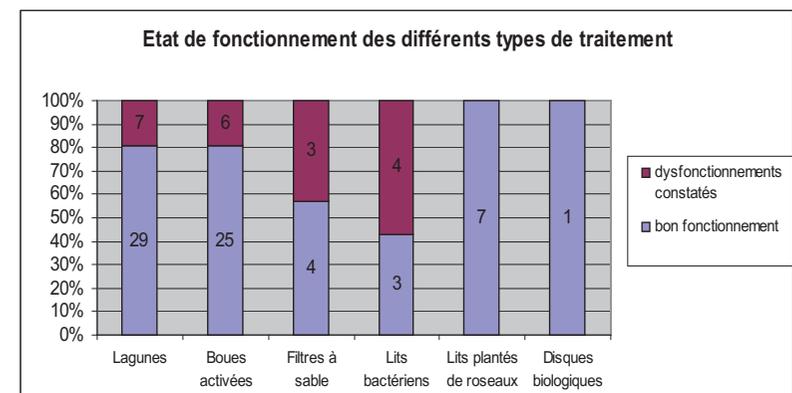
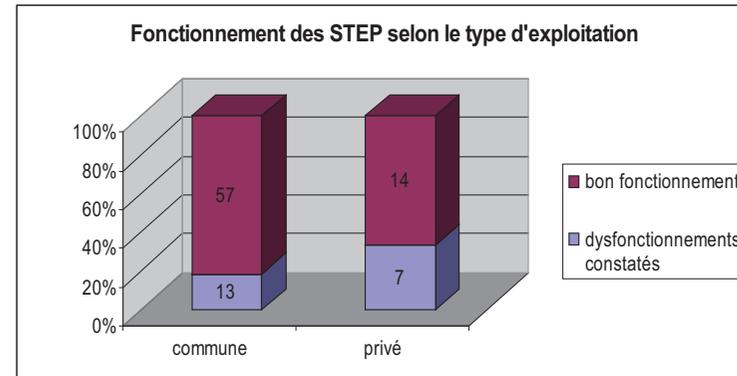
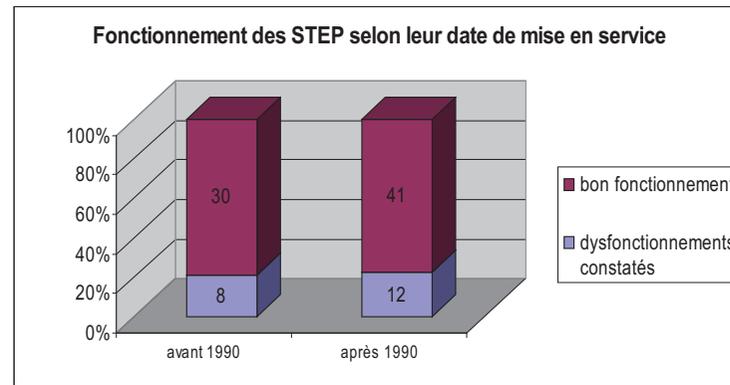
66% des filières mises en place sont des lagunes ou des boues activées et les procédés extensifs (lagunes, filtres à sable et filtres plantés de roseaux) concernent 64% des STEP recensées.

82% des STEP sont de capacité inférieure à 1000 EH. Il s'agit donc majoritairement de petites unités de traitement.



Un bilan plus précis a été réalisé sur le département de la Haute-Vienne :

Les résultats montrent que sur 96 stations recensées, 20 d'entre elles présentent des dysfonctionnements (source : SATESE 87). Des dysfonctionnements concernent aussi bien des petites installations que des unités plus importantes.



INDICATEUR DE PRESSION : 11. REJETS

Descripteur :

11.2 Cartes de pression agricole (épandage ; UGB/ha ; zones maïs)

✓ **Commentaire général descripteur :**

La pression de l'agriculture peut être matérialisée par la part de **culture du maïs**, généralement intensive et induisant des apports en produits phytosanitaires en quantité importante et une irrigation des parcelles.

L'**épandage** et l'**évolution du cheptel** (en nombre d'Unités de Gestion Bétail) constituent des références pour évaluer la pression de l'élevage. A partir du nombre d'UGB, il est également possible d'appliquer des coefficients afin de déterminer la quantité de matières organiques, azotées et phosphorées produites.

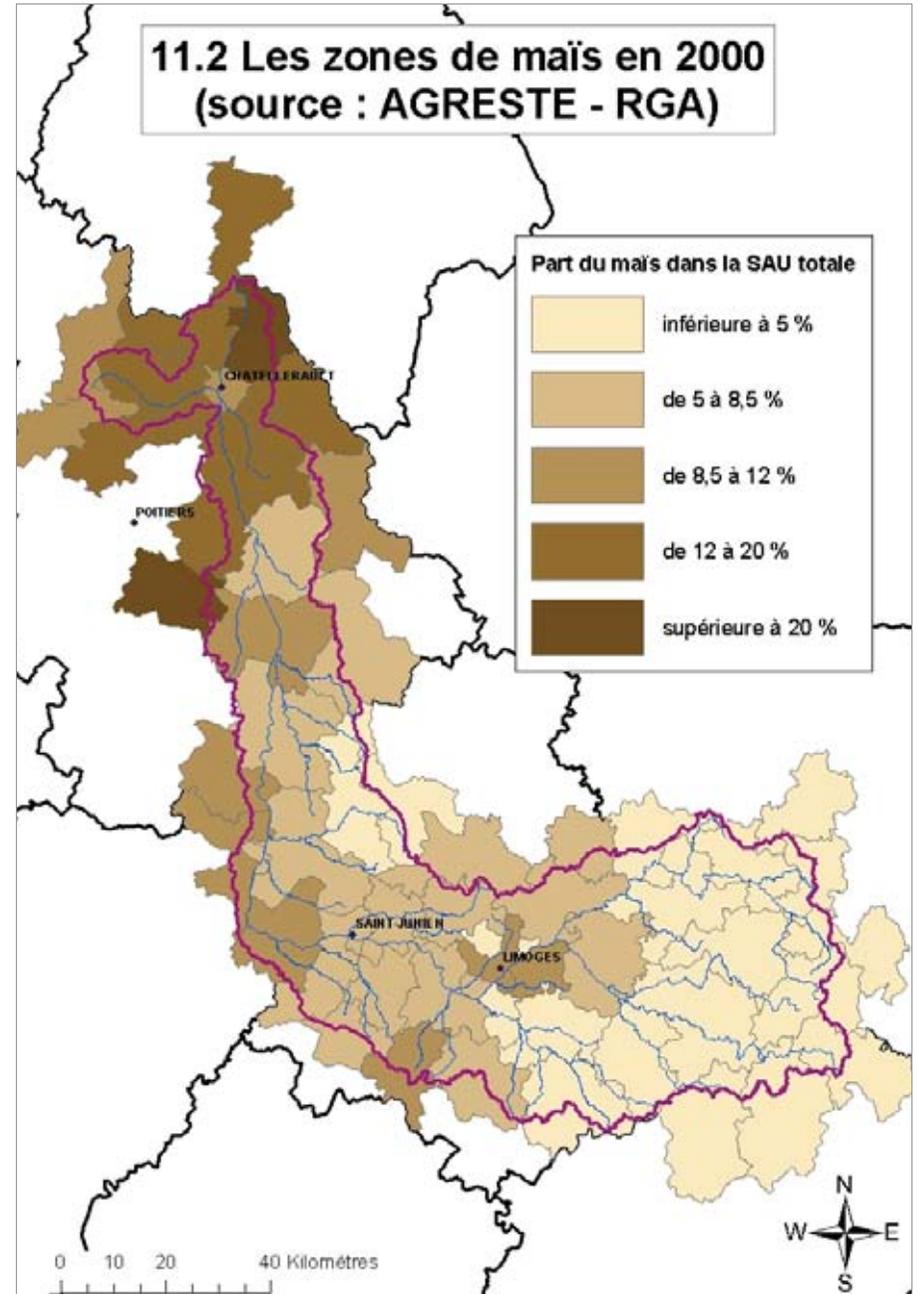
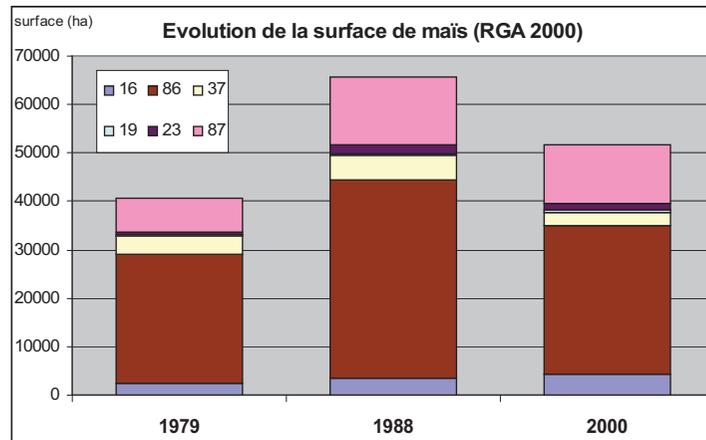
- ✓ **Préconisations suivies :** 20, 91.
- ✓ **Base de données ou structure en charge :** RGA.
- ✓ **Fréquence d'actualisation :** Prochaine actualisation du RGA.
- ✓ **Référence initiale :** Non.

✓ **Caractéristiques du bassin :**

L'évolution des surfaces de maïs a **augmenté de 38 % entre 1979 et 1988** en passant de 40 600 ha à 65 600 ha. En 1988, la part de maïs cultivée en Vienne représente **62 % de la superficie totale de maïs** du bassin.

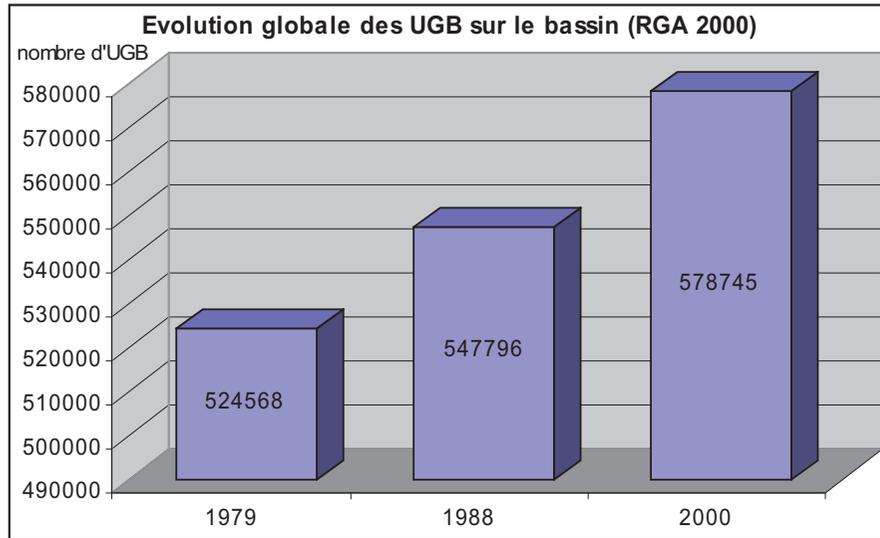
Entre 1988 et 2000, la superficie de maïs a **diminué de 27 %** en passant de 65 600 ha à 51 700 ha. En 2000, la part de maïs cultivée en Vienne représente **60 % de la superficie totale de maïs**. La part cultivée en Haute-Vienne représente 23 %.

Au nord de Châtellerault (canton de Dange-St-Romain), la part de la surface de maïs représente près de **30 %** de la SAU.



Pression d'élevage (RGA 2000)

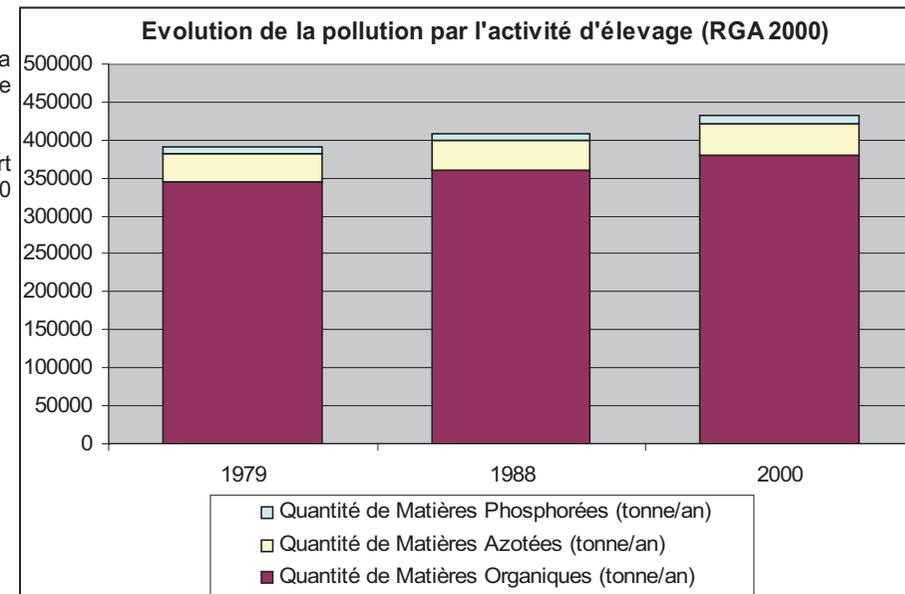
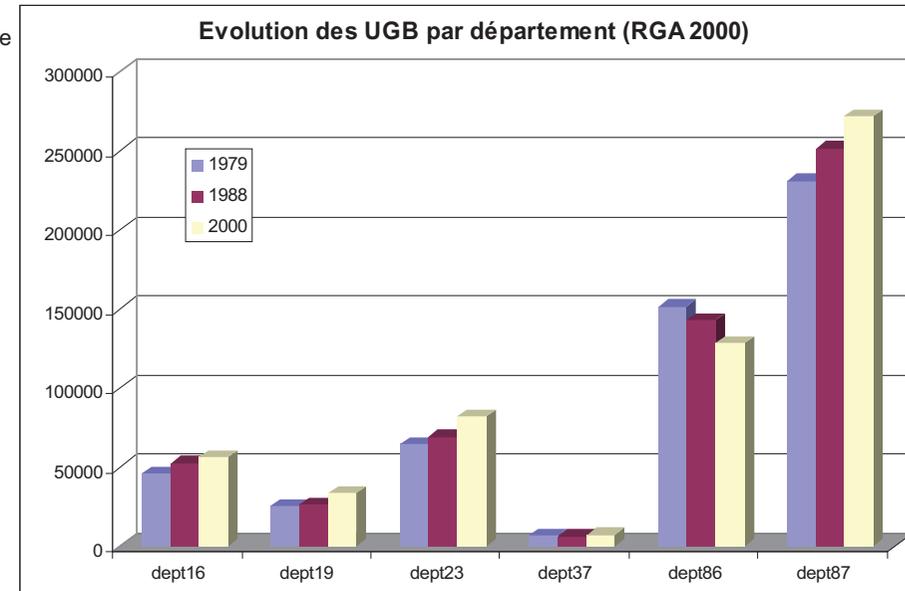
Le cheptel total du bassin de la Vienne a **augmenté d'environ 10 % de 1979 à 2000**, passant de 524 568 Unités Gestion Bétail en 1979 à 578 745 UGB en 2000.



La situation est globalement la même pour les départements du bassin de la Vienne sauf pour la Vienne, où le nombre d'UGB a diminué. La déprise agricole ou les modifications du type d'agriculture (élevage extensif vers des cultures intensives) expliquent cette baisse.

L'évolution de la pollution induite par l'augmentation du cheptel suit la même progression. La part de **matières organiques** représente, en 2000, **88 % des matières produites** avec près de 380 000 tonnes par an.

Pas de données concernant l'épandage en 2009.

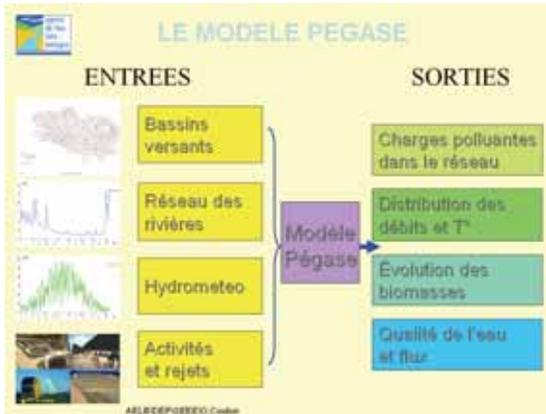


Descripteur :
11.3 Carte des rejets industriels et d'épuration

✓ **Commentaire général descripteur :**

Suivant le type d'activité industrielle, les **rejets industriels peuvent engendrer différents types de pollution** (cf. page 62 du document « Forces et Faiblesses du bassin de la Vienne »). Les pollutions majoritaires sont les matières organiques (industrie du papier, carton) et les matières en suspension (agroalimentaire). Il peut également s'agir de pollutions par les matières azotées, les matières phosphorées ou les métaux.

PEGASE - Planification Et Gestion de l'ASSainissement des EAux : Dans le cadre de l'élaboration du programme de mesures du prochain SDAGE Loire-Bretagne, l'Agence de l'eau utilise un modèle nommé PEGASE permettant de calculer l'impact des rejets et pollutions sur le milieu.



Les caractéristiques des rivières et du bassin sont intégrées dans cette modélisation.

L'aspect « activités et rejets » concernent les **rejets domestiques, industriels, d'élevage** (pollution considérée comme ponctuelle) et les **apports des sols** selon les types d'occupation du sol (prairies, culture, forêts...) (pollution considérée comme diffuse).

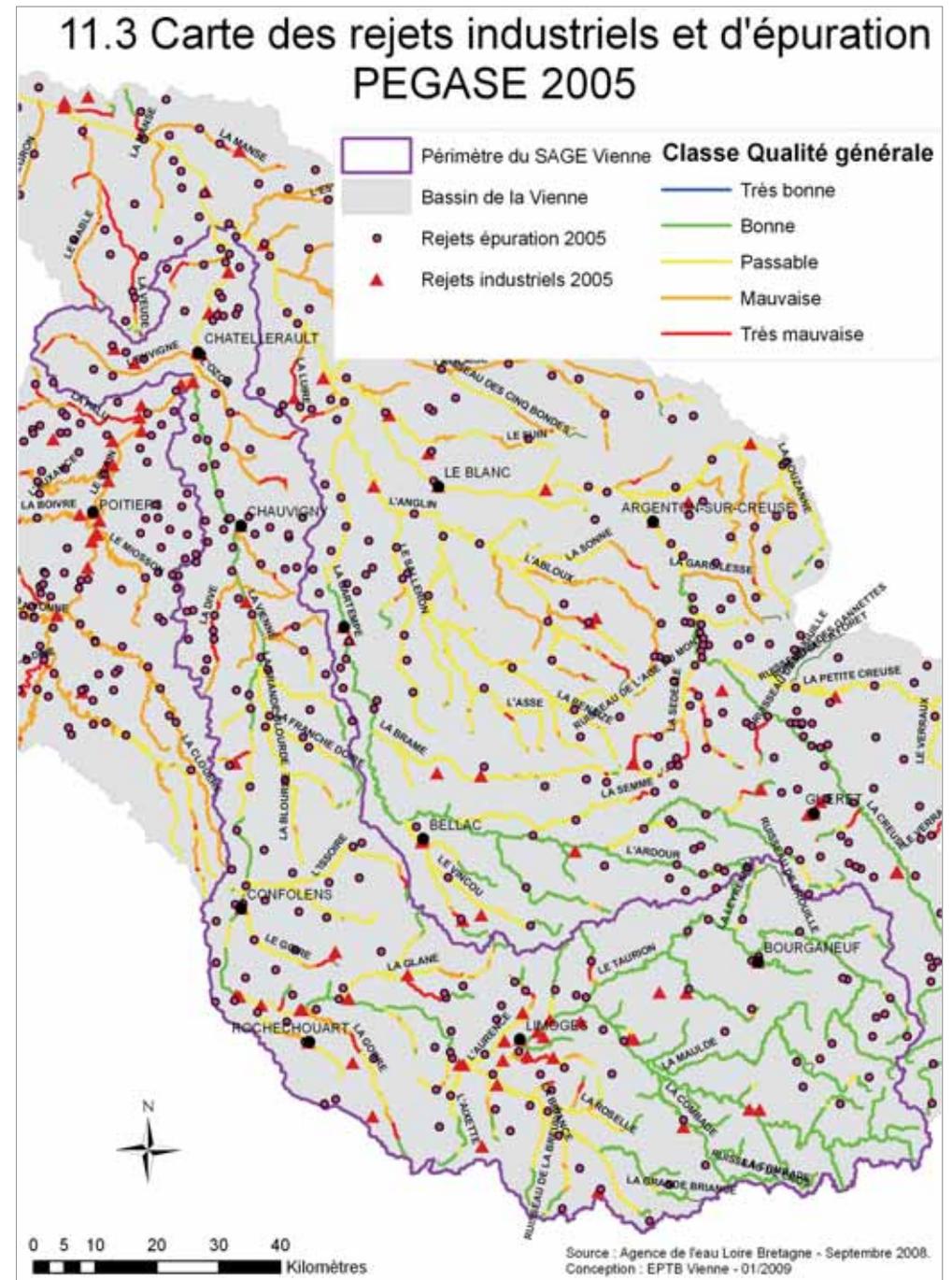
Certaines données sont susceptibles de modifications ultérieures.

- ✓ **Préconisations suivies :** 5, 7, 27.
- ✓ **Base de données ou structure en charge :** AELB (service redevance), DREAL, Structure porteuse.
- ✓ **Fréquence d'actualisation :** Annuelle.
- ✓ **Référence initiale :** Préconisation n°5.

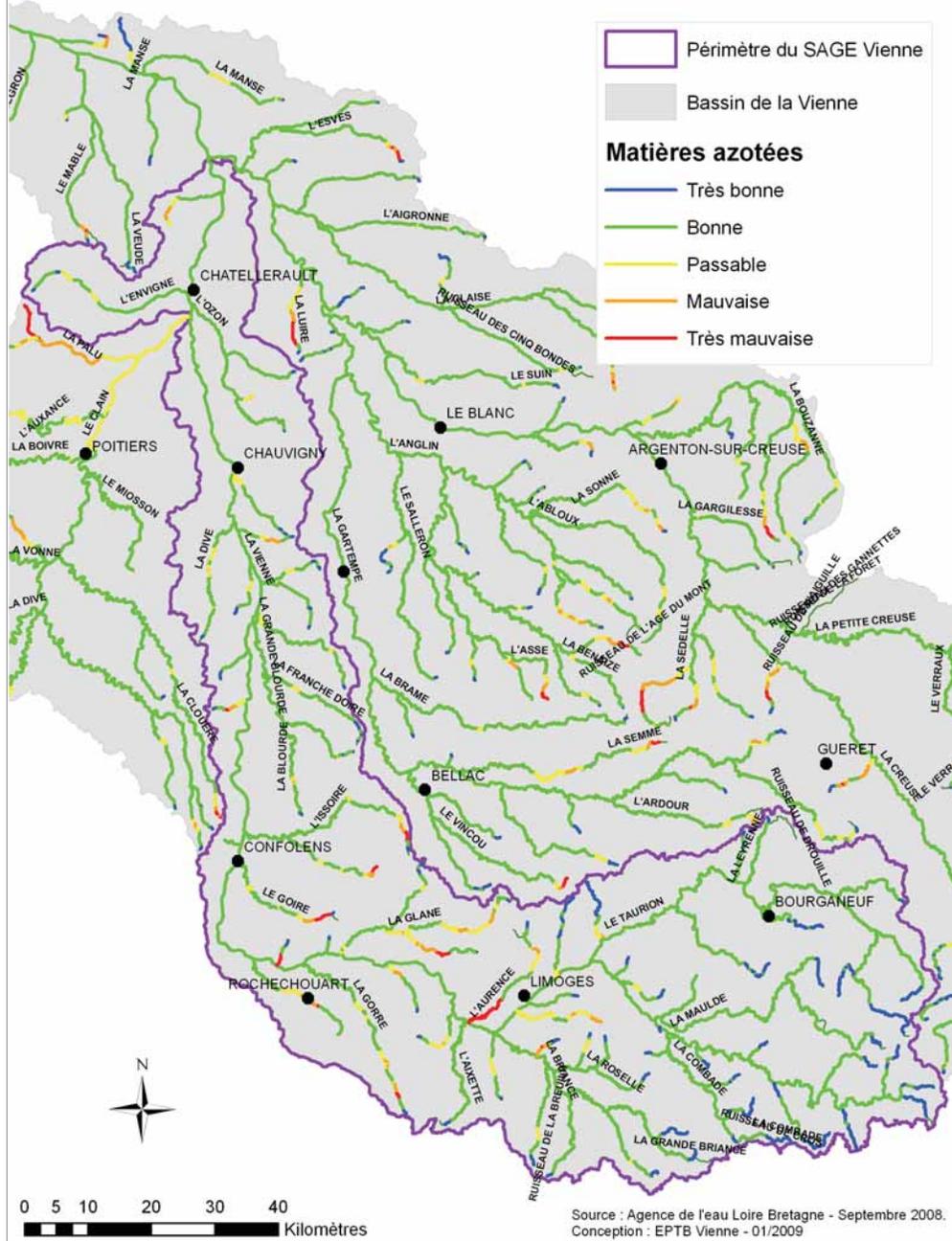
✓ **Caractéristiques du bassin :**

La modélisation PEGASE permet de mettre en évidence la qualité de l'eau en la linéarisant par tronçons de cours d'eau selon les classes de qualité SEQ-Eau et ce, par type de pollution.

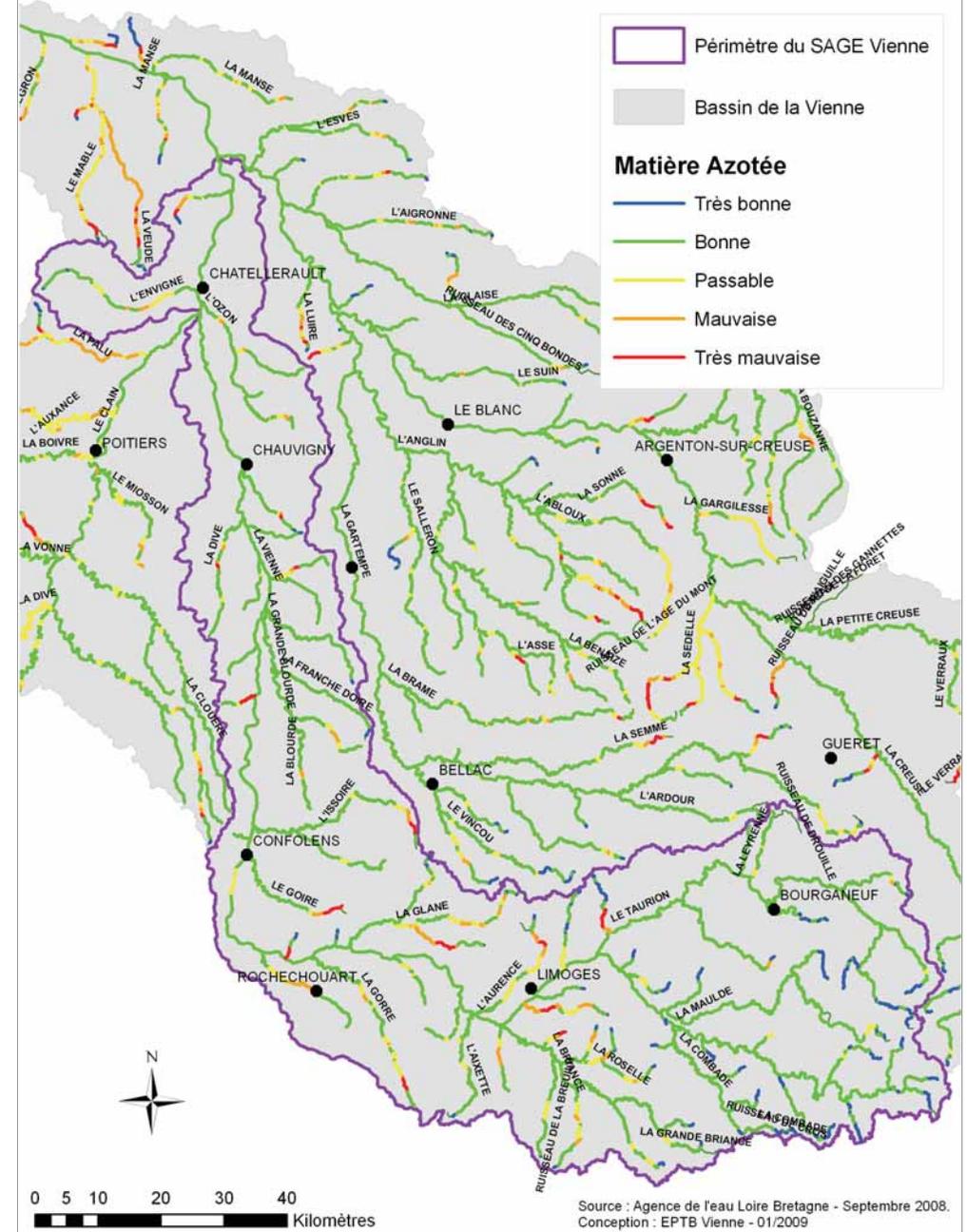
Sur le bassin de la Vienne, la qualité générale modélisée du bassin est **bonne sur la partie amont, variable sur la partie médiane et globalement mauvaise sur la partie aval** du bassin. Les cartes suivantes présentent la modélisation PEGASE par type d'altération.



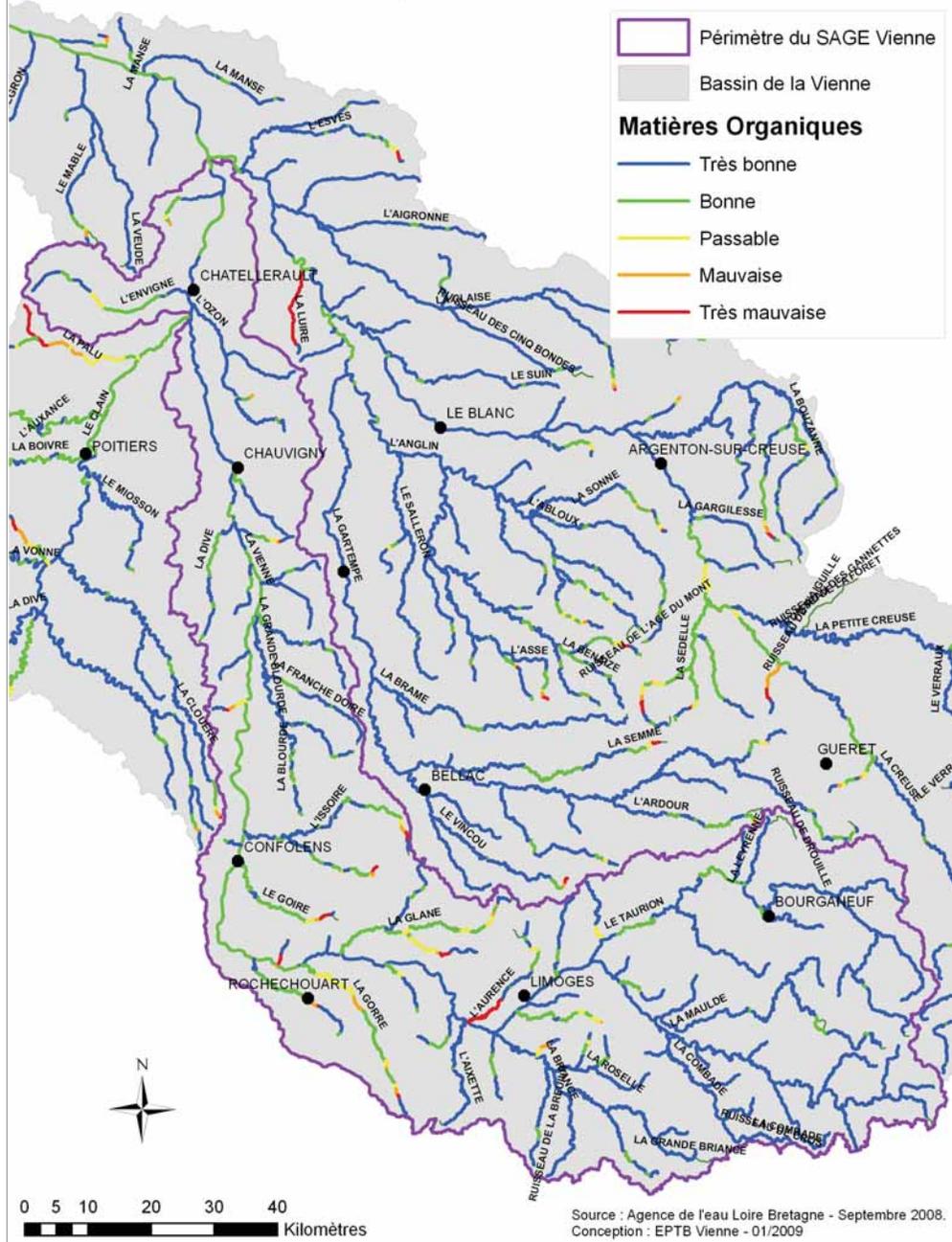
11.3 Matières azotées - PEGASE 2002



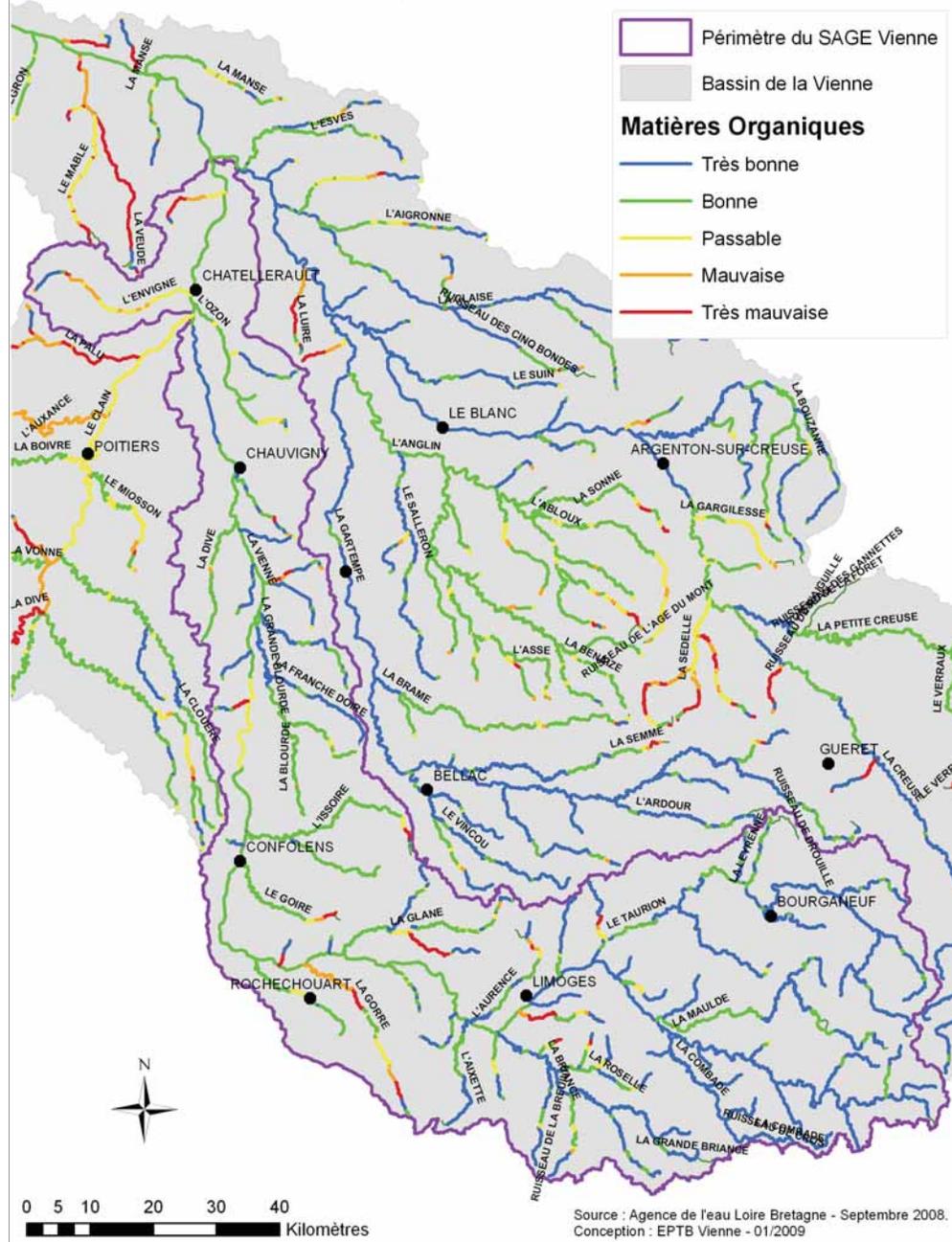
11.3 Matières azotées - PEGASE 2005



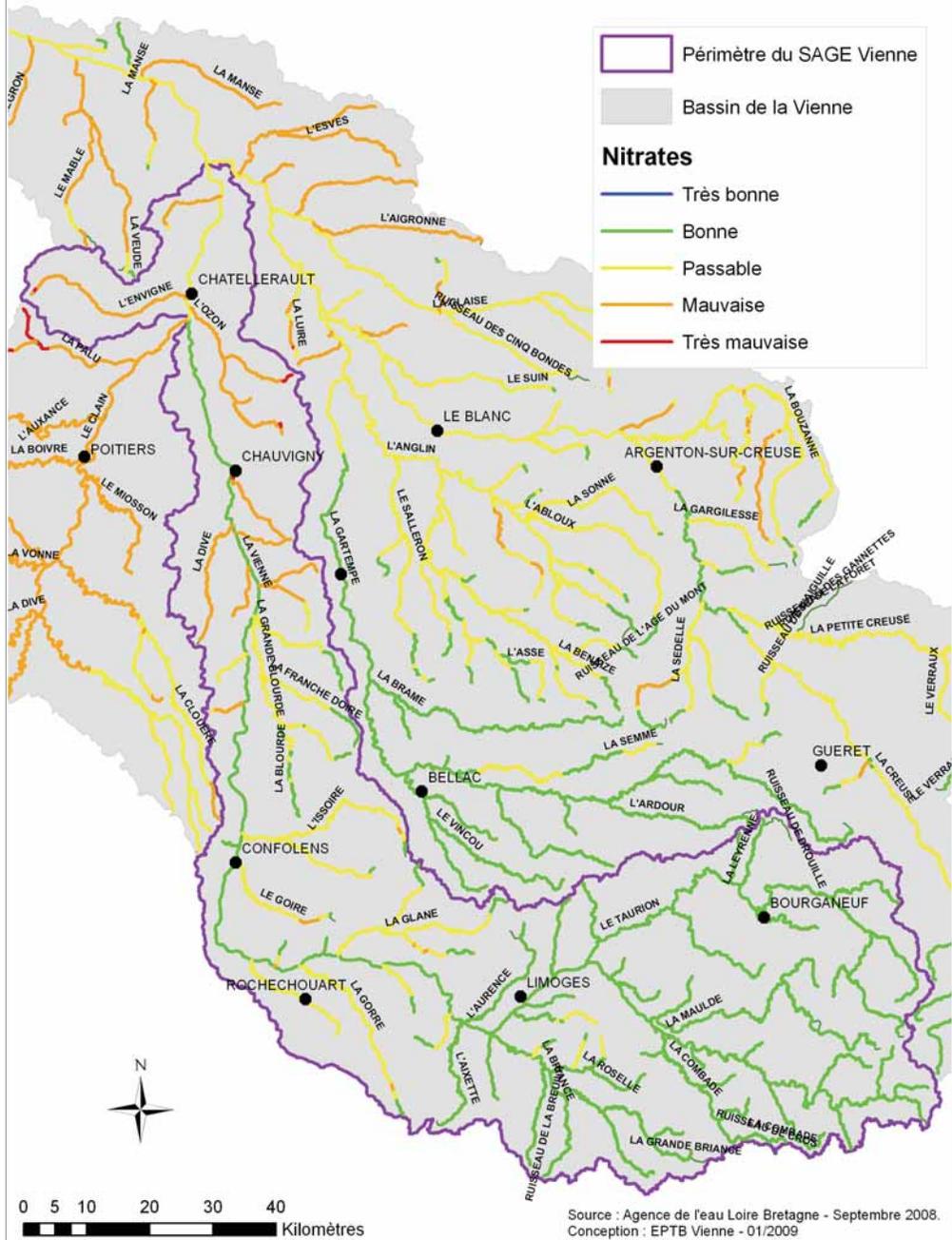
11.3 Matières Organiques - PEGASE 2002



11.3 Matières Organiques - PEGASE 2005



11.3 Nitrates - PEGASE 2002



11.3 Nitrates - PEGASE 2005

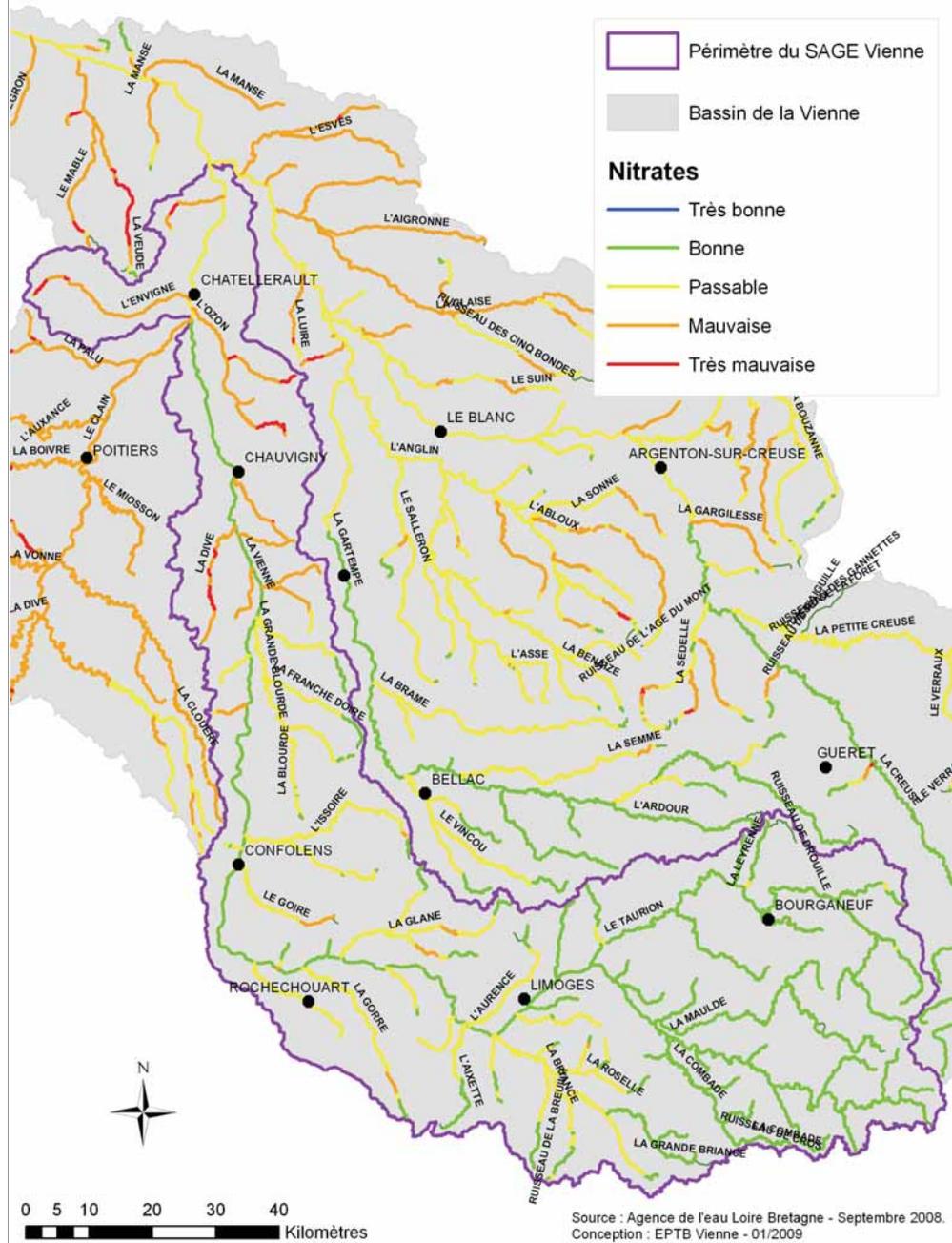
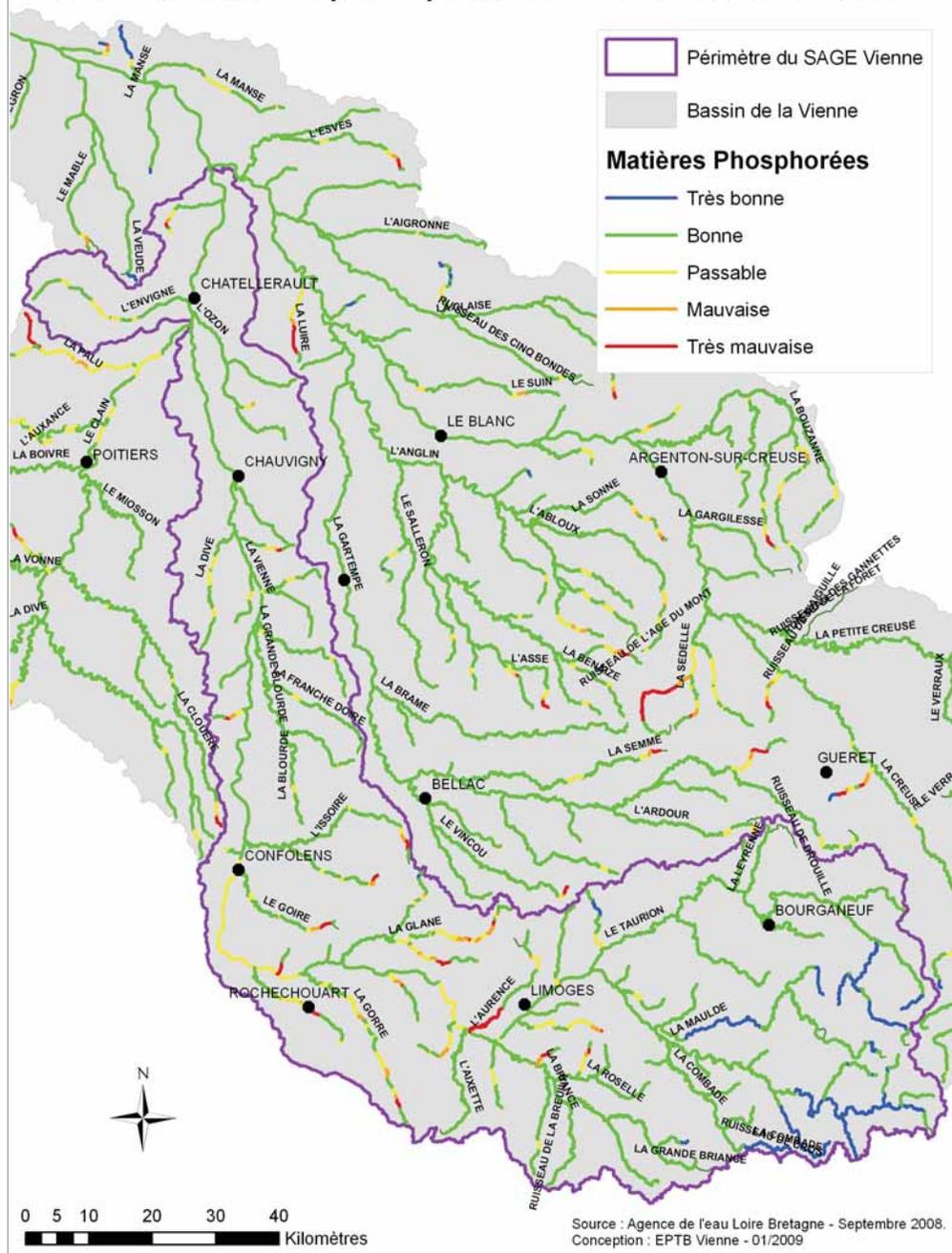
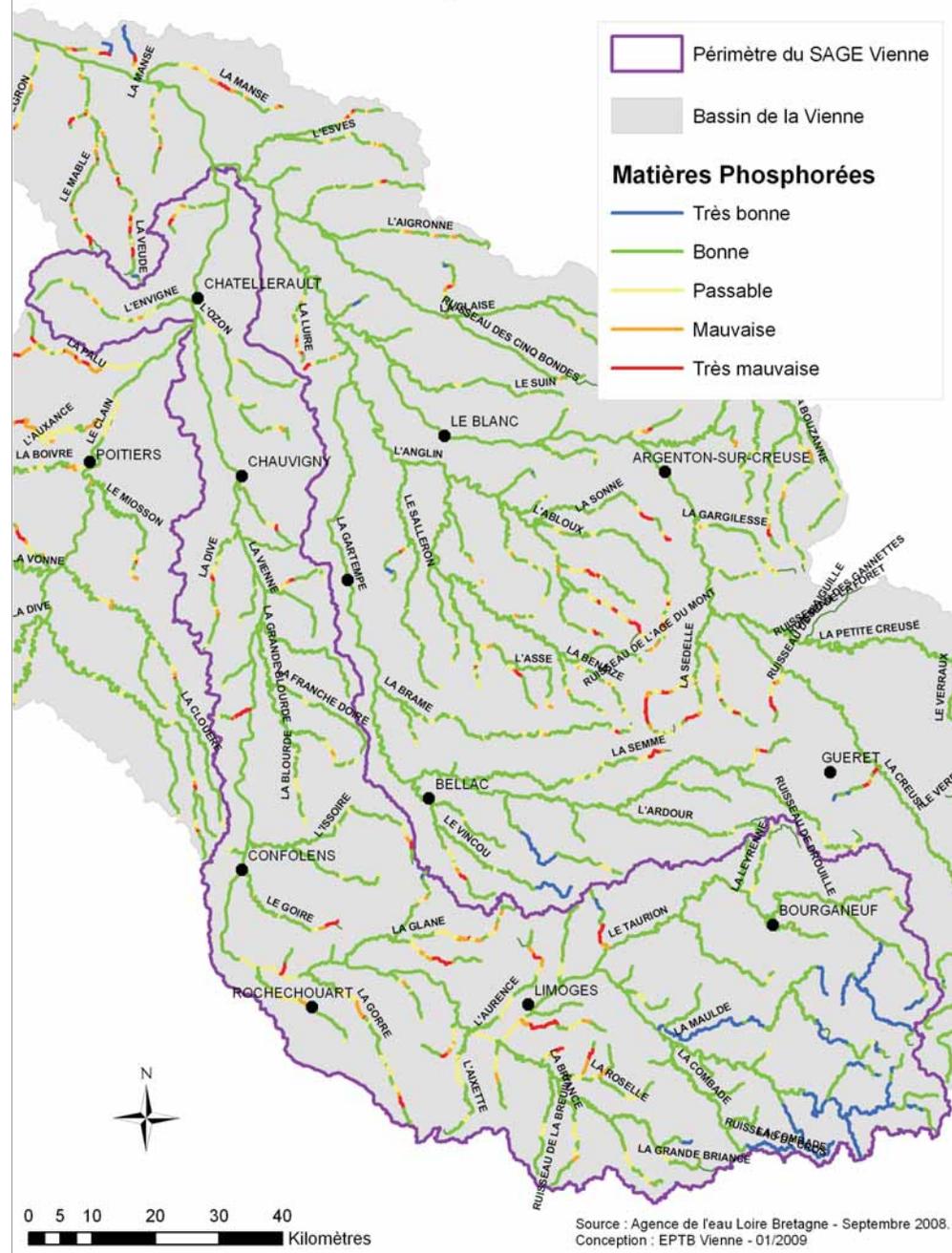


Tableau de bord du SAGE du bassin de la Vienne – Décembre 2009

11.3 Matières phosphorées - PEGASE 2002



11.3 Matières Phosphorées - PEGASE 2005



INDICATEUR DE PRESSION : 11. REJETS

Descripteur : 1 11.4 Carte et/ou tableau des petits rejets

✓ **Commentaire général descripteur :**

Afin de résorber l'ensemble des rejets de polluants du bassin, il est nécessaire de disposer d'une **vision la plus exhaustive possible**. Certains rejets, repérés ponctuellement par les acteurs de terrain (techniciens de rivière...), ne font pas l'objet d'un repérage géographique précis et d'une quantification.

Le SAGE souhaite que les rejets vers le réseau hydrographique soient mieux identifiés et localisés. Pour cela, une coordination des différents acteurs de l'eau doit être menée, du niveau local jusqu'aux services de police de l'eau.

Afin de faciliter cette surveillance de la qualité des milieux du bassin, la structure porteuse éditera une fiche standard qui permettra de préciser la localisation du rejet, sa source et si possible, sa nature, et l'estimation quantitative de son impact.

- ✓ **Préconisations suivies** : 10, 11.
- ✓ **Base de données ou structure en charge** : Structure porteuse.
- ✓ **Fréquence d'actualisation** : Selon mise en œuvre Action n°10.
- ✓ **Référence initiale** : Préconisation n°11.

✓ **Caractéristiques du bassin :**

Cf. Descripteur 11.3 Cartes des rejets industriels et d'épuration (modèle PEGASE) (p.94).

Descripteur en attente de données

INDICATEUR DE PRESSION : 11. REJETS

Descripteur : 11.5 Cartes, par sous-bassin, des pollutions diffuses

✓ **Commentaire général descripteur :**

Les pollutions diffuses, non localisables, sont issues généralement des activités agricoles (fertilisants, produits phytosanitaires...). Leurs impacts diffèrent selon les caractéristiques locales.

- ✓ **Préconisations suivies** : 1, 10, 11, 15, 18, 19, 20, 23, 25.
- ✓ **Base de données ou structure en charge** : Groupements de communes, Syndicats de rivière, PNR, ..., Structure porteuse.
- ✓ **Fréquence d'actualisation** : Selon mise en œuvre Action n°9.
- ✓ **Référence initiale** : Préconisation n°10.

✓ **Caractéristiques du bassin :**

Cf. Descripteur 11.3 Carte des rejets industriels et d'épuration Modélisation PEGASE (p.94).

Descripteur en attente de données

INDICATEUR DE P RESSION :

12. P RESSION SUR LES MILIEUX

Cet indicateur doit être mis en perspective avec les descripteurs 1.2 (milieux naturels) et 6.1 (Indice Poisson Rivière) ainsi que les paramètres de « surface drainée » et « surface irriguée » afin d'évaluer la dynamique temporelle des milieux.

Les descripteurs pourront permettre, à terme, de faire apparaître la vitesse de dégradation ou d'amélioration des milieux.

En ce qui concerne les zones humides, les résultats de l'action 85, préconisée dans le SAGE, seront directement utilisés.

INDICATEUR DE PRESSION : 12. PRESSION SUR LES MILIEUX

Descripteur :
12.1 Carte d'évolution de l'Indice Poisson Rivière

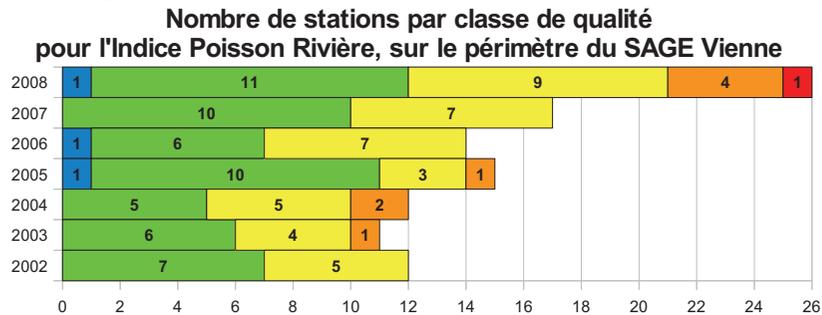
✓ **Commentaire général descripteur :**

La méthode d'évaluation de la qualité des cours d'eau à partir des poissons est basée sur la comparaison de la composition de la population concernée à celle d'une situation témoin caractérisée par des « métriques ». Ces derniers prennent en compte la **densité** et **diversité** spécifique propres à chaque situation ainsi que les préférences des différentes espèces en terme d'**habitat**, de **régime alimentaire**, de **sensibilité aux pollutions** ... Elle permet de calculer un « indice poisson » qui définit 5 classes de qualité (de très bonne à très mauvaise).

- ✓ **Préconisations suivies :** 5, 80, 83.
- ✓ **Base de données ou structure en charge :** ONEMA, AELB (OSUR).
- ✓ **Fréquence d'actualisation :** Annuelle.
- ✓ **Référence initiale :** Descripteur 6.1.

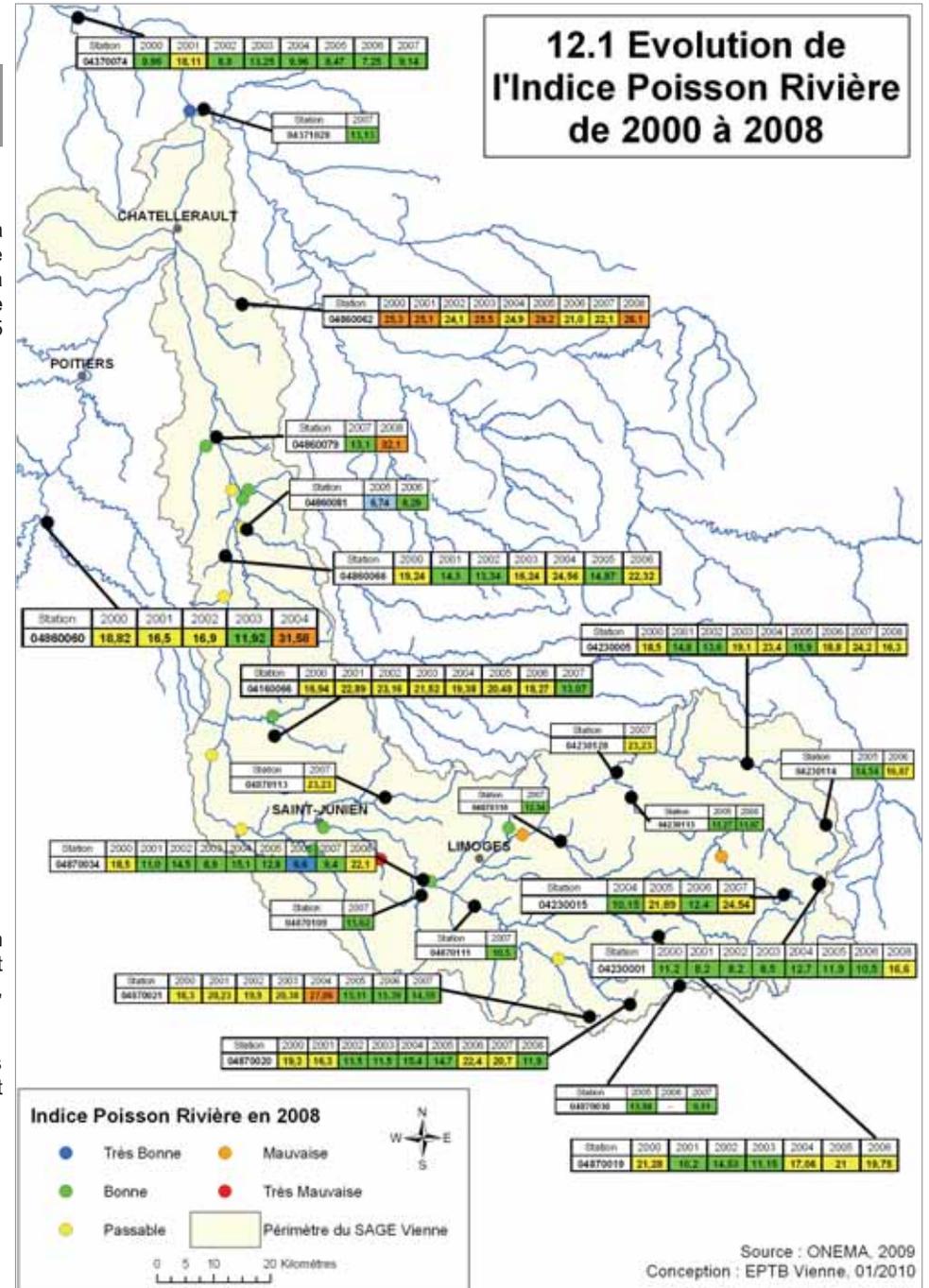
✓ **Caractéristiques du bassin :**

Cf. descripteur 6.1 page 62.



Le nombre de stations de mesure de l'Indice Poisson ne cesse d'augmenter, il est de **26 stations en 2008** contre 17 en 2007. Ce nombre a augmenté car, en plus du réseau RHP, des mesures sont effectuées dans le cadre de la DCE et d'études ponctuelles. Ainsi, pour un certain nombre de stations, seules les données 2008 sont disponibles.

En **2008**, la qualité des stations sur l'ensemble du bassin est hétérogène mais une majorité de stations présente une qualité **passable** ou **bonne**. **Une seule station**, située sur le ruisseau de Raches (87) est classée en **très mauvaise qualité**.



Descripteur :

12.2 Carte de dégradation des zones humides

✓ **Commentaire général descripteur :**

Durant l'année 2008, un recensement des zones humides a été réalisé sur le périmètre du SAGE du bassin de la Vienne. Cette étude permet d'établir un point zéro de la situation des zones humides.

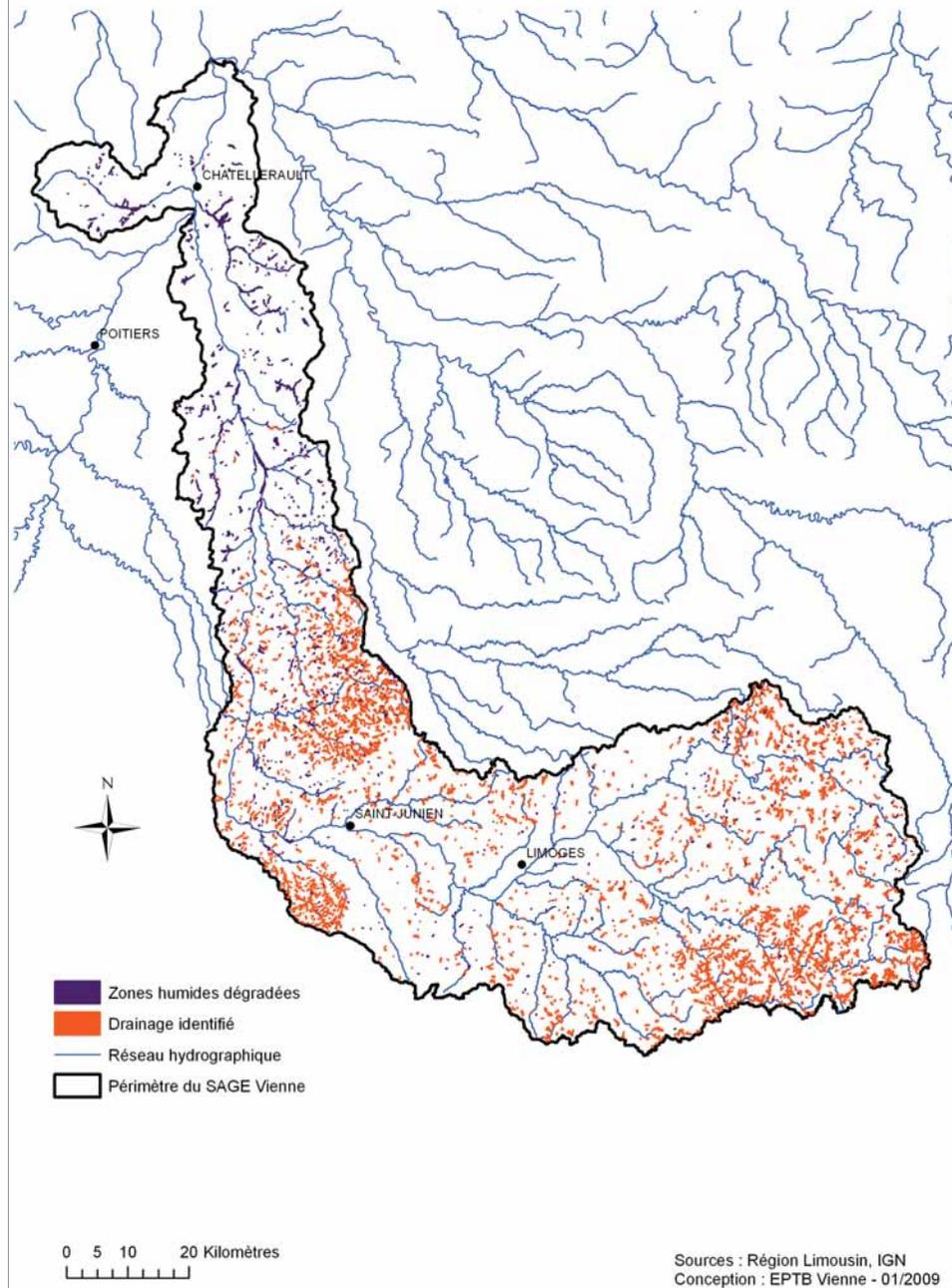
- ✓ **Préconisations suivies :** 84, 85, 86, 88, 89, 90.
- ✓ **Base de données ou structure en charge :** Structure porteuse.
- ✓ **Fréquence d'actualisation :** Selon mise en œuvre Action n°84.
- ✓ **Référence initiale :** Préconisation n°84.

✓ **Caractéristiques du bassin :**

Les zones humides drainées sont particulièrement abondantes sur le secteur du Montmorillonnais et sur le sud ouest du périmètre du SAGE en raison notamment des politiques locales incitatives en faveur de ces pratiques.

Les zones humides dégradées correspondent essentiellement à la mise en culture de terrains hydromorphes. Elles sont localisées principalement sur la Vienne aval.

12.2. Les Zones humides dégradées



INDICATEUR DE PRESSION : 12. PRESSION SUR LES MILIEUX

Descripteur : 12.3 Carte de l'évolution de la part de la surface drainée dans la SAU

✓ Commentaire général descripteur :

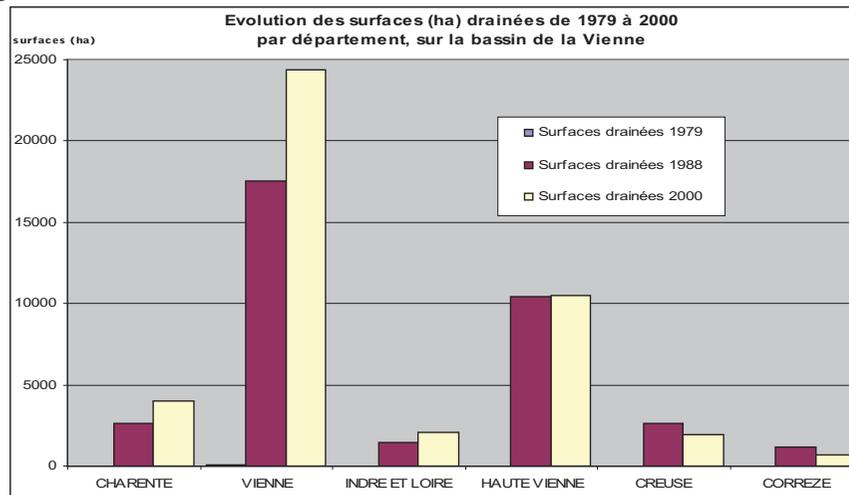
En agriculture, le **drainage** consiste à favoriser artificiellement l'évacuation de l'eau gravitaire présente dans le sol à la suite de précipitation. Cette évacuation peut utiliser des fossés ou des drains.

Le drainage a un **impact important**, direct et indirect, immédiat et différé, localement et à grande échelle sur le cycle de l'eau, sur l'écologie du paysage et sur les cours d'eau. Il conduit parfois à une altération écologique et physique du paysage et des milieux naturels en particuliers lorsqu'il a été pratiqué en vue d'accroître les zones labourables ou l'intensité de l'agriculture, et notamment dans le cas du **drainage des zones humides**. Il favorise également dans certaines conditions le **lessivage des sols** et la **fuite des produits phytosanitaires** (engrais...) vers les fossés et cours d'eau proches des parcelles agricoles.

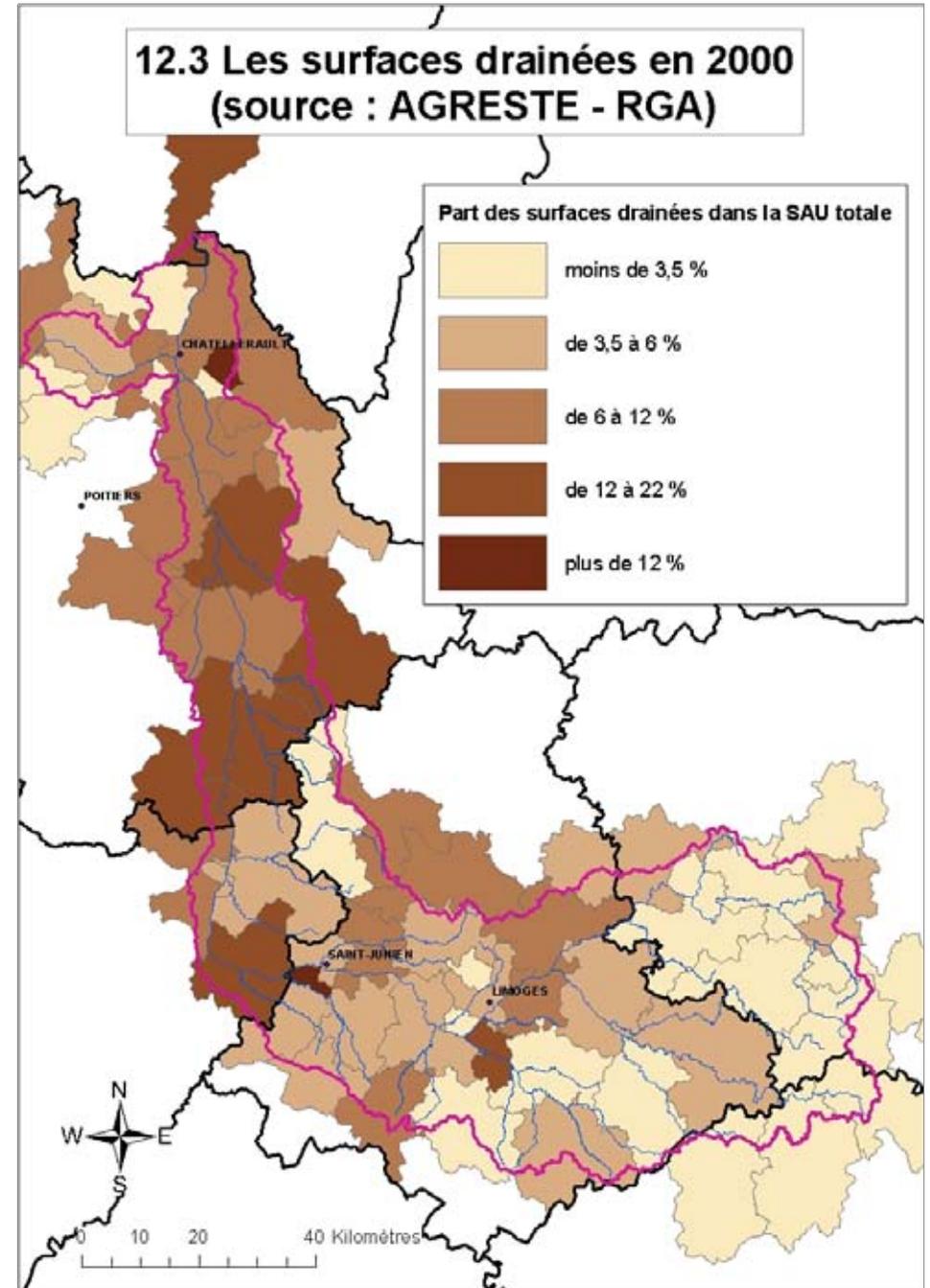
- ✓ **Préconisations suivies :** 23, 88.
- ✓ **Base de données ou structure en charge :** RGA.
- ✓ **Fréquence d'actualisation :** Prochaine actualisation du RGA.
- ✓ **Référence initiale :** Carte " Forces et Faiblesses " p.44.

✓ Caractéristiques du bassin :

Les surfaces drainées représentent **43 607 ha en 2000** sur le périmètre du SAGE (environ 7 % de la SAU). Elles étaient de **130 ha en 1979** et **35 860 ha en 1988**. Entre 1979 et 2000, la surface drainée a ainsi **augmenté de 99,7 %**.



L'augmentation des surfaces drainées a été particulièrement importante en Vienne avec le développement des cultures céréalières. En Haute-Vienne, le drainage des prairies et zones de cultures s'est généralisé dans certains secteurs. La part de surface drainée sur la SAU est particulièrement importante dans les cantons de **Châtelleraut nord (25 %)** et **Saint-Junien Ouest (22,4 %)**.



INDICATEUR DE PRESSION : 12. PRESSION SUR LES MILIEUX

Descripteur :
12.4 Carte de l'évolution de la part de la surface irriguée dans la SAU

✓ **Commentaire général descripteur :**

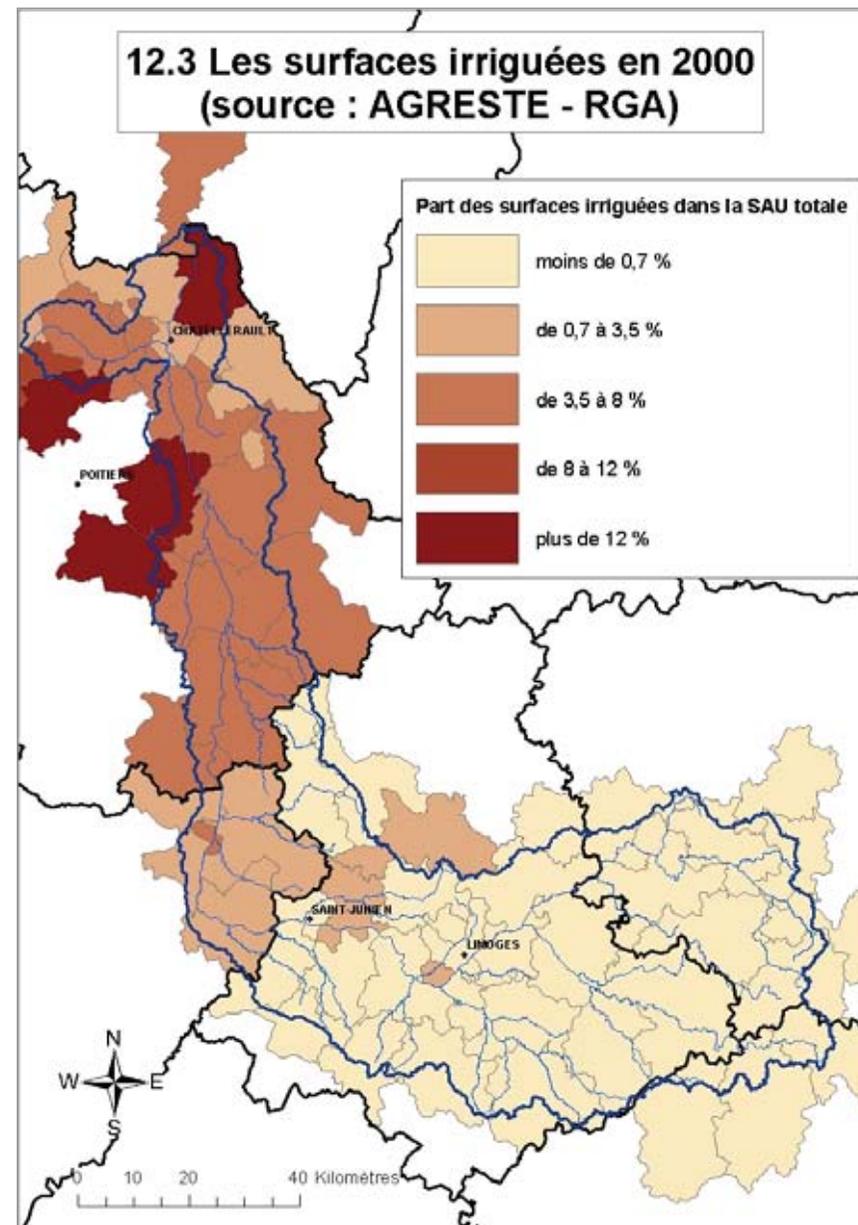
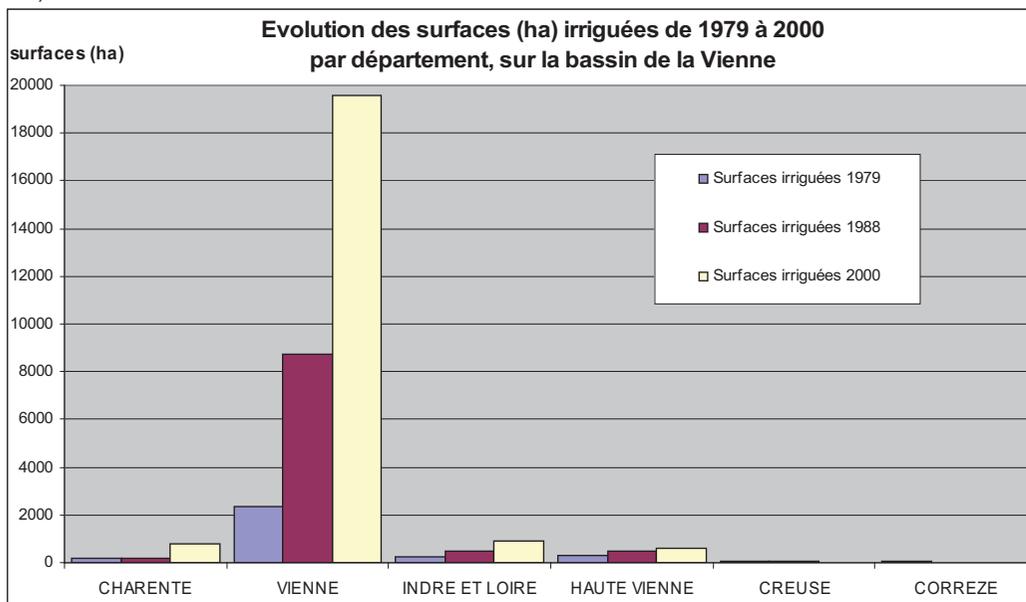
L'**irrigation** consiste à apporter artificiellement de l'eau à des végétaux cultivés pour en augmenter la production ou permettre leur développement normal en cas de déficit d'eau induit par un déficit pluviométrique ou un drainage excessif ou une baisse de nappe...

Une irrigation inadaptée ou mal conçue peut être **source de diffusion de pathogènes, de polluants** (irrigation avec eaux mal épurées) dans les cultures. L'irrigation peut aussi **affecter les écosystèmes et le paysage** du fait des volumes d'eau puisés dans les nappes et cours d'eau.

- ✓ **Préconisations suivies :** 37, 48.
- ✓ **Base de données ou structure en charge :** RGA.
- ✓ **Fréquence d'actualisation :** Prochaine actualisation du RGA.
- ✓ **Référence initiale :** Carte " Forces et Faiblesses " p.44.

✓ **Caractéristiques du bassin :**

Les surfaces irriguées représentent **21 872 ha en 2000** sur le périmètre du SAGE (environ 3,4 % de la SAU). Elles étaient de **3 240 ha en 1979** et **9 917 ha en 1988**.



12.3 EVOLUTION DE LA SURFACE IRRIGUEE DE 1979 à 2000 (source : AGRESTE- RGA)

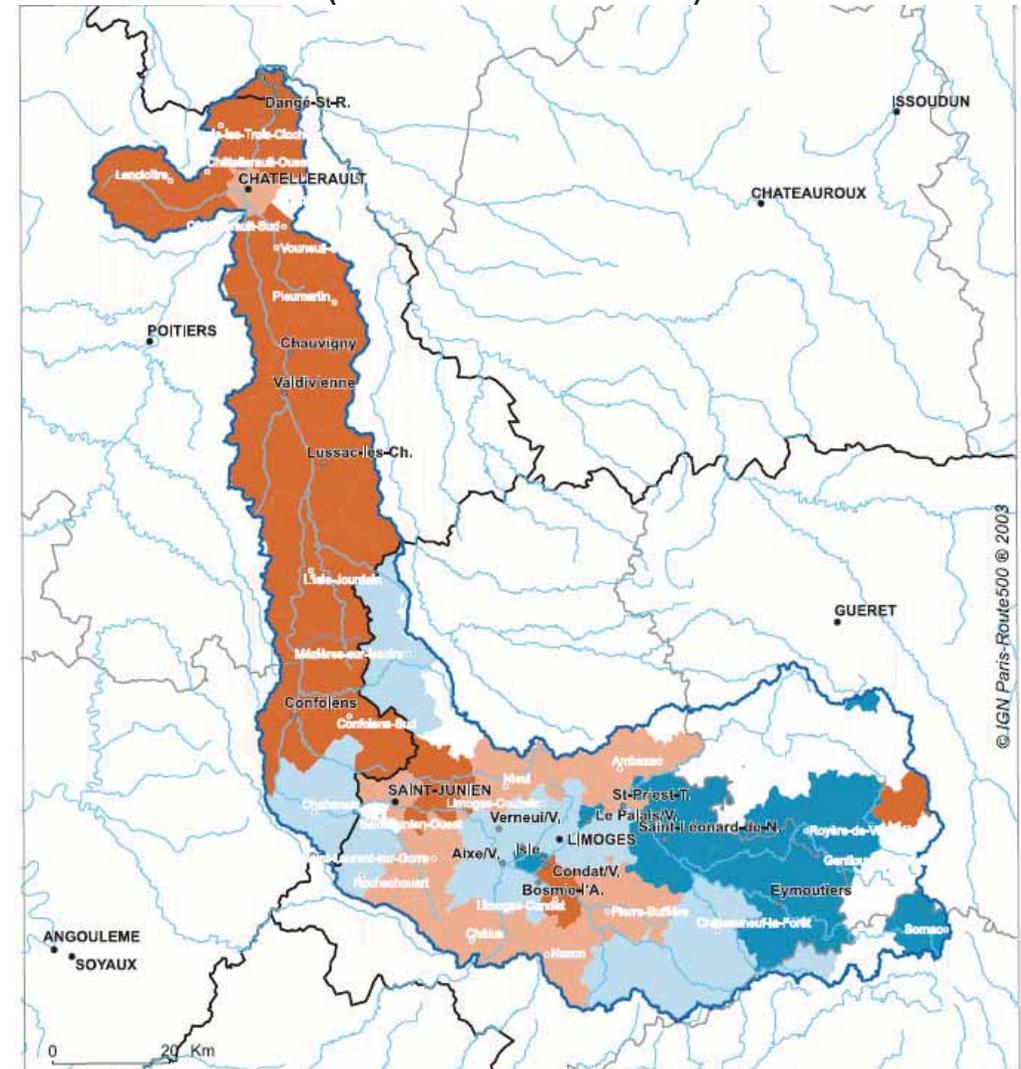
La partie **picto-charentaise** du bassin de la Vienne a connu **la plus forte extension des surfaces irriguées** cantonales dans les années 1980 et le début des années 1990. En effet, les surfaces irriguées cantonales ont connu une **hausse considérable** entre 1979 et 2000 passant de 3 240 hectares à 21 872 hectares (+ 85 %).

Cinq cantons présentent une surface irriguée **supérieure à 11 % de la SAU totale** : Mirebeau, Neuville de Poitou, La Villedieu du Clain, Saint Julien l'Ars, Dangé Saint Romain. Ces cantons ont vu leur surface irriguée augmenter entre 1979 et 1988 (évolution annuelle de plus de 11 %) et continuent à croître mais de façon plus limitée depuis 1988. Il est à noter que ces cantons concernent principalement le **bassin du Clain**, hors du périmètre du SAGE Vienne.

Le volume moyen des prélèvements pour l'irrigation agricole de 1999 à 2004 est d'environ **17,6 millions de m³** (cf. *descripteurs 10-1 et 10-2 p.85*).

Les prélèvements pour l'irrigation sont particulièrement importants sur l'aval du bassin. En effet, en 2004, **93 % des prélèvements pour l'irrigation** ont lieu principalement sur le département de la Vienne.

Le **maïs grain** représente toujours plus de **70 % de la surface irriguée**. Dans l'ensemble du bassin de la Vienne, la culture de maïs a augmenté entre 1979 et 1988. Depuis 1988, la tendance générale est à une diminution (cf. *descripteur 11.2 p.92*).



Evolution de la surface irriguée



— Périmètre du SAGE du bassin de la Vienne

Descripteur :

12.5 Carte d'évolution des milieux naturels (enrésinement / urbanisation)

✓ **Commentaire général descripteur :**

CORINE Land Cover est une **base de données géographiques** issue d'un programme européen et réalisée **par interprétation d'images satellitaires**. Ce référentiel permet ainsi la description de **l'occupation du sol** à moyenne échelle à travers une nomenclature standard hiérarchisée.

5 grands types d'occupation du sol sont ainsi différenciés :

- territoires artificialisés,
- territoires agricoles,
- forêts et milieux semi-naturels,
- zones humides,
- surfaces en eau.

- ✓ **Préconisations suivies :** 25, 50, 51, 64.
- ✓ **Base de données ou structure en charge :** Corine Land Cover.
- ✓ **Fréquence d'actualisation :** Prochaine actualisation : 2005.
- ✓ **Référence initiale :** Descripteur 1.3.

